



**mobilier**

**VS**

enseignement, réunion, éveil, détente



Catalogue et devis gratuits sur demande  
pour tous projets d'équipement

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, boulevard de Lesseps, 78000 Versailles. Tél. : 951-05-21

## QUE FAIRE APRÈS LE BACCALAURÉAT ?

*Un groupe d'Enseignement renommé*

### LE GROUPE ESSEC

*vous propose d'apprendre un métier ouvrant sur :*

- Des carrières vivantes et variées
- Un secteur aux débouchés nombreux

2 ans d'études, allongement de la scolarité en projet

### École des Praticiens du Commerce International

*Enseignement privé reconnu par l'Etat*

Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures. Vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères.

L'EPSCI, créée par le Groupe ESSEC, peut vous apporter la formation que vous souhaitez.

2 SESSIONS D'ADMISSION : 2, 3, 4, JUIN 1980  
et 15, 16 SEPTEMBRE 1980

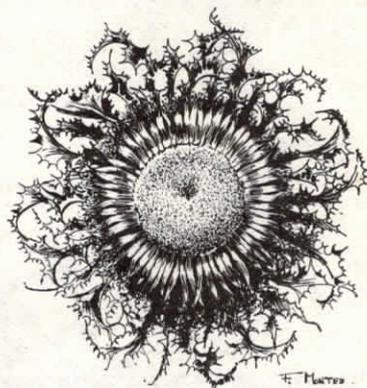
M ..... Adresse .....

..... Age .....

Désire recevoir la documentation de l'EPSCI

EPSCI, B.P. 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX  
Tél. : 030-40-57

# larzac



**RANDONNÉE  
PEDESTRE**  
accessible à tous

**A. Nicollet.ED.**  
Guide de Montagne

34380 Viols le Fort  
(67) 55.03.67

**YOGA  
RELAXATION  
PSYCHOMOTRICITÉ**

**J.P. Vinas. ED.**

Place de l'église  
91450 Etioilles  
075.29.46  
(répondeur)

# l'éducation

fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros

**Rédaction, publicité, annonces**  
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**Abonnements**  
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris  
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F  
le numéro spécial : 6 F  
Abonnement annuel : France 90 F  
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre  
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

## une semaine après l'autre

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **l'enseignant-chercheur**, par Michaëla Bobasch
- 5 **jeunesse** : innovations à l'OFQJ

## cette école innombrable

- 7 **et vous, l'école ?**, entretien avec Renaud, chanteur
- 8 **sport**
  - l'école au rythme du stade : entretien avec Robert Bobin, directeur de l'INSEP ; sous la loi du sport, par Nicole Gauthier
  - les Jeux en valent-ils la chandelle ?, par Pierre-Bernard Marquet

## à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.
- 17 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 19 **documentation** : pour mieux connaître certains animaux ; la pédagogie par objectifs ; une collection, par Pierre Ferran et Louis Porcher
- 21 **sur votre agenda**

## l'homme créateur

- 24 **sur fond de bouzouki**, par Jacques Erwan
- 26 **panorama — livres** : Geronimo, guerrier et prophète, par Pierre Ferran ; Georges Bataille tome IX ; collections du passé, par Jean-Pierre Vélis ; **cinéma** : la télévision en question, par Etienne Fuzellier ; à lire ; **théâtre** : délires politiques ; l'homme métamorphosé en oiseau, par Pierre-Bernard Marquet

## le monde comme il va

- 30 **rêve de Ferreri**, entretien avec Marco Ferreri, cinéaste

## 34 mots croisés

**photos** — couverture et p. 10 : Presse Sports ; p. 8 : INSEP ; p. 11 : Keystone ; p. 28 : André Hampartzoumian ; p. 29 : Nicolas Treatt et Enguerand ; pp. 31 et 32 : Lot.

## entre deux mots

- Vous êtes en zone « A » ?
- Oui.
- Vous avez donc participé aux grandes manœuvres ?
- Pardon ?
- Oui... enfin, au blocus des Alpes ?
- Ah, vous voulez parler des formidables embouteillages des vacances « étalées » de février ! Le plus étrange c'est que l'on a organisé l'étalement justement pour éviter cela.
- Pourtant, il n'y a, paraît-il, pas plus d'enfants qui partent en vacances.
- Non, et l'an dernier les départs en milieu de semaine ont déjà engendré une belle pagaille.
- On a simplement oublié que les vacanciers allaient se croiser et, cette année, nous allons avoir l'occasion de nous croiser souvent...
- Dans cette affaire d'étalement des vacances et d'aménagement du temps, est-ce que l'école ne servirait pas de bouc émissaire ?
- Je vais vous proposer une autre hypothèse : il s'agit d'un plan.
- Comment ?
- D'un vaste plan de défense du territoire.
- Qu'est-ce que vous nous chantez là ?
- Nous le savons maintenant, puisqu'on nous l'a dit, le danger de guerre nous guette. Or, en provoquant de formidables embouteillages, on sait qu'au moins du côté des Alpes « ça ne passera pas » !
- Vous divaguez.
- Et ce n'est qu'un début ! Lorsque l'année scolaire sera divisée en cinq séquences au lieu de trois trimestres, que les grandes vacances seront raccourcies au profit des petites, que toutes seront étalées en zones, en groupes, en académies, nous aurons ainsi un blocage permanent tous azimuts du sol français et nous serons à l'abri de toute agression impromptue.
- Vous ne me ferez jamais croire que tout cela est voulu.
- Je ne vous demande pas de me croire.
- Si je vous suis bien, c'est aussi sans doute pour cela que nous ne connaissons pas encore les dates de rentrée et de vacances de l'année 1980/1981, que les recteurs ont pourtant toute liberté de fixer désormais.
- Là, il s'agit de stratégie, vous n'ignorez pas qu'il y aura au printemps 1981 des élections présidentielles et...
- Je vous arrête, vous voudriez nous faire croire que dans tout cela il y a d'autres intérêts que celui de l'enfant ? Allons, allons Monsieur, vous êtes un plaisantin...

Maurice Guillot

l'e

L'APRES 1968 avait vu la création de départements de sciences de l'éducation dans certaines universités. En 1970, un premier colloque sur le thème « Chercheurs et praticiens » avait eu lieu, avec pour objectif de trouver des rapports nouveaux et à la base entre des enseignants désireux de changer le système d'éducation, et des chercheurs soucieux de ne pas se contenter d'observer, mais de prendre part à ce changement. Ces efforts n'ont pas abouti. Dix ans après, il ne s'agissait pas de refaire le même colloque, mais de se situer dans la perspective actuelle, dont Michel Debeauvais (organisateur du colloque de 1970) a brossé un tableau pessimiste : « Actuellement, c'est la fin de la période de croissance du système éducatif, non seulement à cause de la diminution des effectifs scolaires (phénomène qui touche tous les pays industriels), mais aussi en raison d'une série de facteurs qui ne dépendent pas seulement de la mauvaise volonté d'un gouvernement. Il s'est produit notamment des changements importants du côté des usagers de l'éducation

# nseignant-chercheur

« Chercheurs et praticiens » : sur ce thème, un colloque inter-universitaire — organisé par les départements des sciences de l'éducation des universités de Caen et de Vincennes — a réuni dans cette dernière ville, du 26 au 28 janvier, près de deux cent cinquante participants (psychologues, sociologues, linguistes, enseignants — instituteurs, professeurs de collège et de lycée — chefs d'établissement, éducateurs spécialisés et étudiants) tous engagés dans une démarche de recherche. Ils se sont répartis dans les quatorze ateliers à leur disposition, structure qui présentait l'avantage d'éviter les grands débats théoriques.

*qui pensent que les enseignants sont plus préoccupés de défendre leurs conditions de travail que le système d'enseignement dans son ensemble.* »

S'il y a lieu d'être déprimé, la situation n'est cependant pas sans remède. Michel Debeauvais estime qu'il y a des moyens de modifier cette évolution, à condition toutefois que les usagers du système éducatif, « renonçant à l'unanimité dont on rêvait en 1968, prennent conscience de la diversité et des contradictions de leurs situations pour établir à partir de cela, et malgré cela, des modes nouveaux de coopération ». Cette démarche est malaisée, car elle oblige à prendre en compte les points de résistance, les « opacités » de la pratique par rapport à la recherche et à la théorie (laquelle considère généralement ces spécificités comme négligeables ou incernables) et, de ce fait, nécessite de la part des chercheurs et des praticiens une interrogation sur eux-mêmes et sur leurs comportements les uns par rapport aux autres.

Ce décalage entre praticiens et chercheurs est apparu dans les divers

ateliers. Ainsi, Roger Gautain (Rennes I) constatait, dans l'atelier « Recherche et pratiques éducation permanente », une « rupture entre les attentes et les objectifs des praticiens et des chercheurs ». De son côté, Olivier Reboul (Strasbourg II) notait le parallélisme de deux discours, « celui des purs praticiens qui parlaient de leur vécu comme de quelque chose d'incommunicable, d'impossible à transmettre, et celui des chercheurs, qui ne se sont jamais rejoints ».

Un atelier a toutefois échappé à cet écueil, sans doute parce qu'il portait sur la « Recherche par les praticiens eux-mêmes » et parce qu'il s'enracinait dans le concret. La discussion a eu lieu à partir de la présentation de diverses expériences, parmi lesquelles celles de l'école de la rue Vitruve à Paris et d'une équipe du Centre d'étude et de recherche de l'Éducation surveillée à Vaucresson. Pour Ruth Kohn, professeur au département des scien-

ces de l'éducation à Vincennes et animatrice de l'atelier, il s'agissait de « favoriser la parole des praticiens ». Engagé dans le concret, le praticien a peu de prise sur les décisions qui le concernent. C'est un exécutant. Pourtant, en tant qu'acteur, il témoigne de la complexité d'une situation, complexité d'ailleurs souvent évacuée par le chercheur qui tend à la réduire le plus possible pour pouvoir l'étudier. « C'est pourquoi, estime Ruth Kohn, il est important que les praticiens aient leur mot à dire par rapport à la recherche, d'autant plus qu'ils sont particulièrement bien placés pour avoir conscience de cette complexité, et chercher les moyens de la prendre en compte. » Cette parole, ils n'ont pas toujours les moyens de la prendre, et on ne la leur accorde pas volontiers, comme en témoigne l'exemple de l'équipe de Vaucresson. Composée de douze personnes (praticiens et chercheurs), elle a mené une étude sur « La scolarité de l'enfant pris en charge par l'Éducation surveillée » (dans 98 % des cas, il s'agit d'échecs scolaires de l'Éducation nationale). Cette

recherche est née de manière informelle, d'une session de formation au cours de laquelle le groupe s'est saisi de la question. « On est donc passé de la pratique à la formation, et de la formation à une recherche, dans l'intention de provoquer, sinon un changement, du moins une vibration pour que ces problèmes de la scolarité soient abordés d'une autre manière », ont indiqué les membres de l'équipe. Décidée en dehors de l'institution, cette démarche n'a guère été favorisée par cette dernière, et les protagonistes ont dû empiéter sur leur temps libre. Une fois amorcée, la recherche a pu bénéficier d'un financement (50 000 F) de la DGRST (Direction générale de la Recherche scientifique et technique).

« Au départ il faut une volonté individuelle. Ensuite, on est reconnu comme chercheur et l'on obtient des crédits » a conclu Ruth Kohn. Ce qui a amené Jean Foucambert, chercheur à l'INRP, à évoquer trois types de situations de recherche en sciences de l'éducation : « Un chercheur s'interroge sur les effets du système éducatif. Il va donc voir ce qui se passe dans les établissements scolaires, sans en modifier le fonctionnement. Ou bien un chercheur met au point de nouvelles manières d'enseigner telle ou telle matière et trouve un certain nombre de praticiens pour mettre en œuvre ce projet. Enfin, il y a dans une école, des enseignants « en recherche », car ils veulent transformer leur pratique. Ceux-là seulement sont à la fois praticiens et chercheurs. Même s'ils font par la suite appel à un chercheur, ce dernier est demandé, pillé, utilisé par l'équipe. Dans les deux premiers cas, les praticiens sont les exécutants des chercheurs. Ou s'ils cessent de l'être, il y a détournement. »

Mais la recherche par les praticiens eux-mêmes se heurte à une difficulté : le manque de recul. Impliqués dans l'action, les praticiens

**« L'organisation de ce colloque à Vincennes prend une signification particulière dans le contexte actuel »**, a déclaré Pierre Merlin, président de l'université de Paris-VIII, en souhaitant la bienvenue aux participants et en s'excusant au passage pour « les conditions d'accueil médiocres, voire désastreuses, dues aux difficultés matérielles de l'université ».

La menace du transfert à Saint-Denis pèse toujours sur celle-ci. Une motion, votée par le Conseil d'université le 21 janvier, juge ce projet « inacceptable en raison de l'exiguïté du terrain et des bâtiments, une surface de deux hectares dans laquelle on n'a pas prévu l'emplacement des équipements sociaux (crèche, école maternelle, restaurant universitaire, terrains de sports) et techniques (art, audiovisuel) ». En revanche, le Conseil d'université se déclare prêt à poursuivre les négociations avec le ministère des Universités, « à condition que celui-ci apporte la preuve qu'il n'a pas l'intention de démanteler Vincennes, en accordant les crédits d'enseignement et de fonctionnement nécessaires, ainsi que l'habilitation nationale aux diplômes de deuxième cycle et les habilitations de formation de troisième cycle et, surtout, en garantissant le maintien de l'accès à toutes les formations, des étudiants salariés — bacheliers ou non — et en prenant enfin les mesures permettant leur accès à toutes les universités françaises, conformément aux rapports des experts ministériels sur Vincennes ».

Cette université dont la principale originalité est d'être ouverte sans discrimination aux étudiants français et étrangers comme aux salariés, bacheliers ou non, aux chômeurs comme aux mères de famille, et de prendre en compte des expériences et pratiques diversifiées (introduction de nouvelles disciplines, décloisonnement des activités, modalités originales d'évaluation et d'organisation) avait fait l'objet en 1974 d'une enquête à l'issue de laquelle des experts avaient demandé l'extension des expériences vincennes à d'autres universités. Cette recommandation est, jusqu'à présent, restée lettre morte...

éprouvent à un certain stade le besoin de se situer. C'est le cas à Vitruve. Dans cette école primaire du XX<sup>e</sup> arrondissement, expérimentale depuis 1962, les enseignants ont élaboré un projet éducatif. Destiné à lutter contre l'échec scolaire, celui-ci tente de modifier le statut de l'enfant par rapport à l'école, à sa famille et au travail en général, et inclut des intervenants extérieurs : parents, travailleurs, enseignants d'autres écoles expérimentales. Depuis le début de l'année, Vitruve travaille avec Gérard Chauveau, chercheur à l'INRP.

Cette demande apparaît encore plus nettement à Cloyes. Collège rural de la Beauce où plus de la moitié des élèves sont des enfants d'ouvriers, où le corps enseignant est très disparate (instituteurs spécialisés, PEGC, certifiés et un agrégé), le collège de Cloyes est « en expérimentation » depuis plus de huit ans. Pour lutter contre l'échec scolaire, l'équipe éducative a fait éclater les structures (suppression des CPPN et des CPA) et mis au point un emploi du temps qui permet de faire à la fois des groupes de niveau par matière et des groupes hétérogènes, selon les besoins du moment, donc de résoudre par-là même les problèmes du soutien et de l'approfondissement. « Par exemple, cinq professeurs de français présentent en même temps cinq romans différents. Les élèves choisissent le livre qui les intéresse. C'est une hétérogénéité selon le choix », explique Louis Laudignon, principal du collège, qui a réussi à « casser » les contraintes institutionnelles, qu'elles viennent de l'intérieur (réticences d'enseignants peu favorables au bouleversement de l'emploi du temps) ou de l'extérieur : pour modifier le circuit du transport scolaire de manière que les élèves arrivent au collège à 8 h 30 et en partent à 16 h 30, il a fallu remonter jusqu'au député et au Conseil général. Neuf élèves en 1969, quatre cent cinquante en 1980, des parents qui viennent travailler dans l'établissement (initiation à la couture, à la dactylo),

une réunion de concertation hebdomadaire par discipline pour les professeurs, plus une séquence d'organisation de la semaine avec les élèves : autant de situations que vivent plus ou moins bien les enseignants, et qui ont suscité des conflits. *« Cette période de crise est très positive pour l'expérience, mais je ne peux pas la décrire car j'y suis impliqué. Nous sommes parvenus à un moment où nous avons besoin d'un regard extérieur pour faire le tri, pour aller plus loin »,* précise Louis Laudignon. Cet observateur, il ne l'a pas trouvé, mais il l'espère toujours. *« On pourrait, lance-t-il, mettre une annonce : collège cherche chercheurs. »*

Pourtant, s'il relève d'un besoin manifeste, ce regard extérieur doit-il nécessairement être celui de l'universitaire ? Certainement pas pour les enseignants de Vitruve : *« Ce ne sont pas les étudiants qui nous apportent le plus. Par contre, le chômage a été en quelque sorte « utile » car des chômeurs ont eu le temps de s'impliquer dans l'école, et cela a été très enrichissant. Nous recherchons des gens qui ont été rejetés, exclus de l'école, car ils ont la volonté de travailler pour changer ce système dont ils pâtissent. »* Ce à quoi Ruth Kohn objecte qu'un tel regard *« renforce le projet au lieu de le questionner »*. Si l'on s'en tient au fait que le chercheur, de par sa formation, dispose d'outils méthodologiques qui lui permettent d'être le plus apte à faire la synthèse d'une situation, quel est le type de relations qu'il entretient avec les praticiens ? *« C'est un regard extérieur mais pas contradictoire avec la démarche entreprise, ce qui ne l'empêche pas d'être critique »,* répond Gérard Chauveau, soulignant la nécessité de fréquents échanges avec l'enseignant. Entre le chercheur, intervenant occasionnel, et le praticien, intervenant permanent, il doit y avoir à la fois confrontation, et coopération, tout un « jeu dialectique » qui reflète la réalité multi-dimensionnelle, une « dynamique » qui fasse progresser.

Progresser, certes, mais dans quel but ? Là se pose la question de l'évaluation. Un chercheur, auquel on demandait pour des visiteurs étrangers l'adresse d'un collège où il se passait quelque chose, a répondu : *« Il ne se passe plus rien, on vient de finir d'évaluer. »* Par cette anecdote, Gérard Chauveau signifiait que toute recherche suppose des travaux. Au point même, que pour certains représentants de l'institution, la mise en place d'un système d'évaluation passe avant même la définition des objectifs. Cette importance de l'évaluation oblige tous les expérimentateurs à produire. Quelle que soit sa forme — rapport, article, film —, la production est une preuve de l'existence de la recherche. Toutefois, cette production, si elle comporte le risque de figer les choses, sert aussi à faire le point, éclaircir ses idées. Elle peut être une étape pour une meilleure progression, un instrument de plus pour faire avancer le projet. *« On est toujours en dérive par rapport aux objectifs. Il est important de repérer les dérives »* estimait René Coulon, de l'Éducation surveillée, soulignant de manière originale la nécessité de réajustements successifs par rapport à des objectifs qui évoluent.

Reste le problème des moyens utilisés dans un domaine qui relève des sciences humaines, où tout n'est pas mesurable. Les participants à l'atelier ont suggéré à la fois des descriptions très fines de ce que l'on est en train de faire et une confrontation de regards différents. Enfin, contrairement à la recherche institutionnelle (à peine évoquée), la recherche volontariste, même si elle bénéficie d'une relative tolérance ou inertie de l'institution, n'a pas en général les mêmes buts que celle-ci. D'où la nécessité afin d'éviter à tout prix que les enfants ne fassent les frais d'une divergence, de formuler clairement ses objectifs et de se rendre crédible.

**Michaëla Bobasch**

## innovations à l'OFQJ

Depuis douze ans, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, qui fait traverser l'Atlantique, bon an mal an, à trois mille jeunes Québécois et Français, cherche constamment à renouveler les formules et les modalités de ses stages. Tout en gardant ce que l'on peut appeler le volant traditionnel des échanges, le nouveau secrétaire général, Dominique Busseureau, entend « ouvrir » l'Office même s'il avoue que celui-ci, en voulant renouveler ses formes d'échanges, risque de se disperser et, par là, peut-être se chercher encore un certain temps.

Sur le plan des stages traditionnels, l'OFQJ a décrété cinq actions prioritaires : l'emploi des jeunes, puisqu'il se trouve, aussi bien au Québec qu'en France, qu'un chômeur sur deux fait partie de la classe d'âge des 15/24 ans ; la lecture ; les handicapés dans la société ; l'éducation pour la santé ; les petites et moyennes entreprises.

Deux nouvelles formules vont, par ailleurs, être développées. Le « programme rapprochement » qui concerne des rencontres de groupes québécois et français ayant le même profil socio-professionnel ou les mêmes soucis d'engagement et qui dialoguent sur leurs préoccupations communes, d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique ; et la formule de voyages individuels à laquelle l'Office s'était toujours refusé et qu'il entend désormais, non pas privilégier, mais développer. De quinze stages individuels en 1979, on passera à cent cinquante cette année et leur nombre pourrait atteindre le quart ou le tiers de l'ensemble des échanges dans les programmes à venir.

A noter encore que l'évaluation et les retombées d'après stages seront accentuées — cet aspect a toujours été une grande difficulté pour l'OFQJ — notamment avec une meilleure collaboration de l'Association France-Québec.

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à l'éducation...

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire

Mandat carte

Date ..... Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.  
RESIDENCE

ZIPCODE

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

PAYS  
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

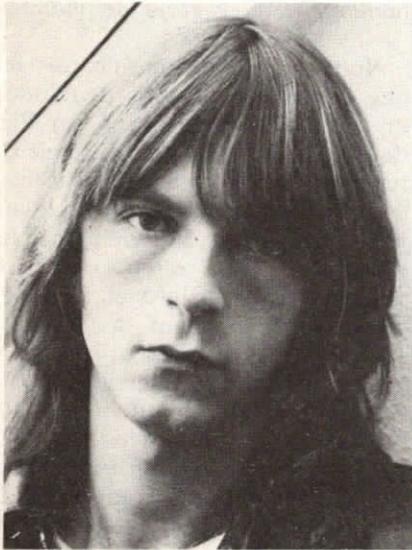
A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

## et vous l'école ?

Renaud  
chanteur



POUR beaucoup d'adultes, Renaud, ça ne dit pas grand-chose, mais pour une masse de jeunes, c'est un nom qui évoque sans hésitation *Laisse béton*, un tube qui a défrayé les radios pendant pas mal de semaines. Renaud, c'est une des nouvelles idoles de la jeunesse que les médias, dans leur besoin de sensationnel et de clichés tout faits, présentent comme un loupard, ce qu'en vérité il n'est pas du tout. Une bonne tête sympathique, un accent parigot qui ne renie pas son 14<sup>e</sup> arrondissement, des chansons pas indifférentes qu'il écrit lui-même et un goût immodéré pour la chanson réaliste. Un rejeton tardif du « baby-boom »

d'après-guerre — il a vingt-huit ans —, bien dans son temps comme il est bien dans sa ville. Exemple, si l'on veut, parce que son itinéraire d'enfant puis d'adolescent est à l'image de milliers d'autres de son âge qui ont eu la ville et la rue pour tout décor et n'ont connu ni la richesse, ni la pauvreté. On n'est pas médiocre, ni moyen pour autant. Ses souvenirs, certainement des milliers de jeunes en ont de semblables, et c'est pour cela, peut-être, qu'ils l'apprécient, parce qu'en lui ils se reconnaissent un peu.

« J'étais dans un pays merveilleux et tout d'un coup je sentais une main sur mon épaule : « Renaud, lève-toi, il est 6 heures 1/2. Habille-toi, il faut aller à l'école. » Je sortais dans la rue en culotte courte, dans la nuit noire et froide, et je retrouvais la cour de récréation en béton. Ce qui m'a le plus marqué de l'école primaire, c'est l'obligation d'y aller l'hiver en pleine nuit. » Pour le reste, ce ne sont pas non plus de très bons souvenirs : les bandes rivales, les sévices corporels (« le prof de gym qui vous fait mettre à genoux sur une règle métallique, l'institut qui tape sur les doigts avec une règle »), les copains qui vous « caftent » pour un couteau... en plastique. « J'espère qu'aujourd'hui ça a changé. J'en suis convaincu d'ailleurs. » Pourtant, n'allez pas croire : Renaud n'était pas un cancre, plutôt bon élève même ; indiscipliné sans doute, mais de cette indisciplinisme qui témoigne plus d'une bonne santé que d'un mauvais esprit. Mais au lycée les choses changent. Très vite il y a « les filles, les boums, les mobylettes », et surtout des profs « trop sévères ou trop gentils », des profs qu'on chahute ou qu'on humilie : « Ni les uns, ni les autres ne savaient nous faire travailler. » Premier en

calcul en 7<sup>e</sup>, il est nul en algèbre dès la 6<sup>e</sup> et ne trouve d'intérêt dans aucune matière, sauf en français « parce que je suis tombé avec des mecs avec qui tu peux parler d'autre chose, de la vie, tout ça... » Et puis, il ne faut pas oublier « un truc important : mon frère et moi, on a commencé à ne rien faire à la maison quand nos parents ont acheté la télé ». Bref, de classe en classe, puis bientôt de lycée en lycée, l'élève Renaud ne travaille plus du tout ; il s'intéresse aux filles, à la politique (il crée un « Comité Viet-Nam », un groupe « Ravachol » — ils étaient deux !) et, après deux échecs au BEPC, il abandonne ses études, sur un coup de tête, en seconde. Pourtant, il n'était pas défavorisé (son père était prof d'allemand dans son premier lycée, il faisait du latin, deux langues), mais ce qui ne lui a pas convenu c'est « le triangle des Bermudes », comme il dit : « Ecole, famille, travail. L'ordre, la discipline, l'autorité de l'institut, du père, puis du patron : c'est ça qu'il faut abolir. » Souvent il lui est arrivé d'imaginer qu'il était à la place de ses profs : « J'arriverais le premier jour de l'année et je dirais : « Messieurs, bonjour ! Je m'appelle Untel, je suis votre prof. Je n'ai pas envie de faire régner une discipline à coups de trique. Je n'ai pas envie de passer mon temps à vous dire « Calmez-vous, taisez-vous ! ». Alors ceux que les sciences naturelles — par exemple — intéressent, qu'ils restent ici, je vais essayer de faire en sorte de vous y passionner. Ceux que, vraiment, ça n'intéresse pas et qui n'ont pas envie de travailler, qu'ils se barrent tout de suite : je les dispense de cours. » Comme dit Renaud, oui : laisse béton...

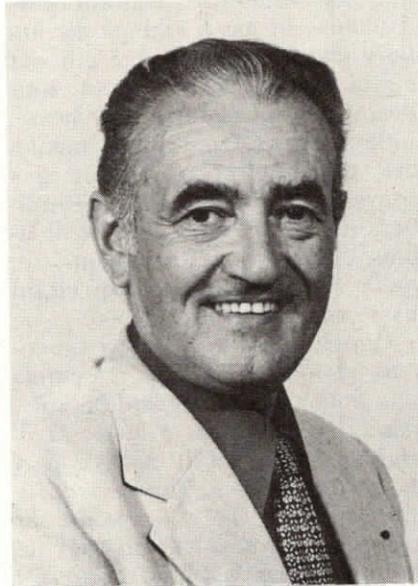
Propos recueillis par  
Jean-Pierre Vélis

# l'école au rythme du stade

Afin de rehausser le niveau sportif international de la France, le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique de sport de haut niveau au détriment du sport pour tous.

Pour permettre aux athlètes de s'entraîner de manière intensive pendant leur scolarité, l'Institut national des sports et d'éducation physique (INSEP) accueille depuis trois ans cent cinquante jeunes de douze à vingt ans pour les former de la manière la plus complète possible aux compétitions nationales et internationales tout en leur assurant une scolarité normale. Jusqu'à présent, c'est le seul endroit — avec le lycée d'été de Moutiers — où un aménagement du temps de travail et des rythmes scolaires a été tenté, où les jeunes ne sont pas soumis au nombre réglementaire d'heures de cours et où, cependant, ils passent le baccalauréat ou d'autres examens nationaux. Mieux réparti que dans les sections sport-études, dont nous aurons l'occasion de parler, le programme de l'INSEP individualise la carrière sportive et scolaire de chaque champion ou futur champion.

Robert Bobin, son directeur, nous explique ici l'organisation de l'Institut. Par ailleurs, nous avons rencontré sur le terrain certains jeunes et leurs entraîneurs.



## entretien avec Robert Bobin

● *Combien avez-vous de jeunes scolarisés à l'INSEP ?*

Nous avons cinq cents athlètes à l'INSEP. Cent cinquante d'entre eux sont des scolaires, de la classe de cinquième à la terminale, formant une section « sports » avec des études aménagées. Ils sont présentés par leur fédération respective uniquement en fonction de leur niveau sportif, en fonction de leur potentiel, après une évaluation scientifique de leurs aptitudes. Il y a des stages de détection et de sélection. Ce sont les meilleurs éléments, après avoir été rigoureusement choisis, qui sont admis. Nous en refusons beaucoup car nous avons énormément de demandes.

● *Viennent-ils des sections sport-études ?*

Pas toujours, les sections sport-études sont trop récentes pour nous fournir beaucoup d'éléments. Plus de la moitié viennent des clubs.

● *Les jeunes sportifs qui sont en pension à l'INSEP s'adaptent-ils facilement à ce style de vie ?*

Nous avons très peu de très jeunes, car peu de sports demandent un entraînement intensif dès l'âge de douze ou treize ans. Il s'agit des nageurs, des gymnastes et de ceux qui pratiquent des sports de glace. Les jeunes élèves qui viennent chez nous sont très volontaires et ne sont pas mis malgré eux en pension ; ils cherchent à entrer à l'INSEP car ils savent qu'on ne peut réussir, pour certains sports en particulier, en dehors d'une structure très adaptée. Donc, ils ne sont pas contraints : ils demandent. Nous avons mis en place des structures d'accueil et de vie très particulières pour eux. Ils logent dans un bâtiment spécial, dans des conditions confortables. Ils rentrent chez eux une ou deux fois par mois, ou ce sont leurs parents qui viennent les voir. Ils reconstruisent ici leur univers affectif, entre eux.

Ils prennent tous leurs cours à l'INSEP, sauf une journée qu'ils passent au lycée, puisque nous n'avons pas de classe aménagée pour les sciences.

Nous sommes donc, pour résumer le problème, un hôtel-restaurant, avec une diététique spéciale, adaptée à chaque sport, à chaque individu.

● *Pensez-vous être amené à accueillir des enfants plus jeunes ?*

La détection doit se faire assez tôt, mais il serait dommage de

laisser passer des jeunes qui auraient pu s'épanouir dans une discipline en sélectionnant trop tôt. Nous n'ouvrirons pas de classes pour de plus jeunes élèves. Nous sommes un centre de perfectionnement supérieur, nous n'avons pas à faire de l'initiation. Il appartient à l'école, aux clubs, aux sections sport-études, de traiter cette population. Notre vocation — et notre seule vocation — est l'entraînement au niveau supérieur.

● *Si l'effectif est limité, est-ce parce que vous ne voulez pas, ou vous ne pouvez pas, prendre plus de jeunes athlètes ?*

Les deux. Nous voulons atteindre une dimension opérationnelle et ne pas la dépasser. Les groupes d'entraînement doivent être limités : si on est en dessous d'un certain nombre, on fait du mauvais travail, mais si on est au-dessus, on fait également du mauvais travail. Le nombre actuel est idéal.

● *Les jeunes athlètes peuvent passer le baccalauréat au mois de novembre. S'agit-il d'un bac spécial ?*

C'est un problème d'adaptation. Le sport et les études sont adaptés l'un à l'autre. Mais dans la majorité des sports, la saison de compétition commence à Pâques. Les athlètes doivent alors se déplacer, parfois à l'étranger, et il n'est pas imaginable qu'ils puissent préparer le bac dans ces conditions. En Californie ou à Moscou, on ne peut pas préparer le bac. Quand un groupe se déplace pour un certain temps, il est accompagné d'un entraîneur pour maintenir le niveau d'études. Mais il n'est pas question, dans ces conditions, de passer le bac au

mois de juin. Nous avons pu obtenir l'autorisation de le passer en novembre, lors d'une session qui a été créée pour les Français de l'étranger. Nous aménageons alors l'année scolaire : les athlètes terminent leurs compétitions vers le mois d'août. Septembre et octobre sont consacrés à des révisions très poussées, avec un entraînement sportif d'entretien. Les résultats au bac sont supérieurs à la moyenne nationale.

● *Que deviennent les jeunes sportifs qui abandonnent en cours de route ?*

Il y en a très peu qui abandonnent. Il peut s'agir d'un accident qui immobilise l'athlète ; mais c'est très rare. Dans ce cas, nous ne le lâchons pas et nous le maintenons dans la même structure. Mais si, en cours de route, certains se rendent compte qu'ils ne suivent pas, on les réinsère, avec leur accord, dans un autre établissement, où ils ne feront plus de sport de haut niveau, mais où ils pourront continuer à s'entraîner.

● *Comment élaborez-vous le plan de carrière des athlètes ?*

Certaines années, les champions du monde, ou les Jeux Olympiques par exemple, nous amènent à faire l'impasse sur l'examen. Il n'est pas possible, cette année par exemple, de préparer en même temps un grand concours et les Jeux qui auront lieu fin juillet. Le sportif perd alors une année sur le plan des études. Le plan de carrière permet de tenir compte de cette situation, en donnant au sportif l'assurance contractuelle d'avoir une bourse d'études pendant un an de plus — ou deux s'il perd

deux ans — pour qu'il puisse terminer les études qu'il a commencées. Dans l'immense majorité des cas, l'athlète peut ainsi terminer effectivement ses études. Ce plan de carrière est garanti par le président de la Fédération et le ministre. Toutefois, il n'y a pas beaucoup de plans de carrière en France. Si nous étions une nation réellement sportive, nous en aurions beaucoup plus...

● *Que font les jeunes scolarisés quand ils ont obtenu le baccalauréat ?*

Ils continuent généralement leurs études et entreprennent des études universitaires. Un certain nombre d'entre eux, dans une proportion assez importante, choisissent de faire le professorat d'éducation physique et sportive. Ceux-ci sont entièrement formés chez nous. Par ailleurs, nous sommes liés par une convention à l'université de Paris V, ce qui nous permet d'assurer tous les cours ici-même. Les autres, pour la plupart, suivent des cours à l'université de Créteil, toute proche. L'INSEP continue alors à assurer tous les services, sauf les études parce qu'il n'en a pas les moyens.

● *Quels sont les autres usagers de l'INSEP ?*

Nous avons cent cinquante scolaires, cent cinquante élèves en professorat d'éducation physique, environ cinquante universitaires. Parmi les autres, quelques-uns sont là pour préparer les Jeux Olympiques. Ils sont en rupture de travail, mais ils suivent par ailleurs des études diverses. D'autres suivent des cours pour devenir entraîneurs, conseillers techniques départemen-

taux, régionaux, ou entraîneurs nationaux. Pendant un ou deux ans, ou plus, ils suivent les cours du brevet d'Etat.

● *Comment se présentent, au niveau de l'INSEP, les Jeux Olympiques ?*

Jusqu'à présent nous avons fait, en France, du sport au niveau artisanal. Les clubs ne disposent pas toujours des moyens, du temps et des équipements suffisants. On n'a donc atteint que des performances moyennes : c'est la caractéristique du sport français. Nous sommes

ici un peu un conservatoire du sport, et nous recherchons le plus haut niveau. Nous voulons former une élite sportive. Mais il n'y a pas assez longtemps que nous existons pour avoir pu former des athlètes de niveau mondial. Nous pensons qu'environ la moitié des athlètes sélectionnés viendront de l'INSEP, avec des pourcentages différents selon les disciplines. Mais nous ne pouvons pas atteindre de niveau mondial sans une structure de perfectionnement et d'entraînement telle que l'INSEP.

**Propos recueillis par  
Nicole Gauthier**

entrées à l'INSEP au mois de septembre dernier. Toutes suivent actuellement entre quatre heures et quatre heures et demie d'entraînement par jour. « *Pour de jeunes adolescentes, le problème est de rendre compatibles un régime alimentaire, un entraînement sportif intensif et la scolarité* », explique Louis Thomas, coordonnateur de l'entraînement des gymnastes. Sélectionnées plus jeunes que les garçons, elles ont plus de difficultés à s'adapter à une pratique sportive intense bien que l'aménagement de la scolarité permette de faire cohabiter sport et études dans des



## sous la loi du sport

IL EST 15 heures. Huit adolescentes entrent dans le gymnase pour leur séance d'entraînement de l'après-midi. Sous la direction de l'entraîneur, elles commencent les exercices au sol, au cheval d'ar-

çons, les sauts. Ces jeunes gymnastes ont en moyenne douze-treize ans. Trois d'entre elles sont en cinquième, trois en quatrième et deux en troisième. Quatre sont ici depuis deux ans, les autres sont

conditions optimales.

Dans l'ensemble, responsables et jeunes s'estiment satisfaits de la formule. Les classes sont peu chargées, les élèves sont suivis cas par cas et le taux d'échec scolaire est en conséquence très bas. Les entraîneurs veulent rester fidèles à la devise de l'INSEP, « *Ne pas oublier l'enfant derrière l'athlète* », c'est-à-dire ne pas tout sacrifier à la com-

pétition et à la carrière sportive des jeunes, mais aussi penser à leur formation pour que la fin de leur carrière nationale ou internationale, qui se situe souvent tôt dans les disciplines sportives, ne soit pas synonyme d'échec. Le sport de haut niveau ne concernant qu'une élite très restreinte, les responsables de la formation veulent également être attentifs à tous ceux qui pourraient mal vivre leur élimination et veillent à la réinsertion — sociale ou scolaire — des jeunes athlètes contraints de renoncer à la compétition sportive.

Sélectionnés par les entraîneurs

s'arrête pas là. Certaines en effet n'ont pas de formation complète en éducation physique et en basket. « Elles sont souvent mal coordonnées au début de l'entraînement, explique Jacqueline Delachet, responsable de l'entraînement des basketteuses. Il faut aussi qu'elles apprennent à courir, à prendre un appel. Dans les pays de l'Est comme aux Etats-Unis, les enfants ont un meilleur développement. Nous sommes donc obligés de faire en grande partie du rattrapage », poursuit-elle. Comme beaucoup de jeunes, les basketteuses appelées à entrer dans l'équipe de

sence de l'équipe d'enseignants au sein de l'INSEP travaillant en étroite coopération avec les entraîneurs pour mieux suivre individuellement les adolescents et les jeunes, permettent de créer les conditions d'une « pédagogie de la réussite ».

L'aménagement du temps de travail et de la scolarité, le suivi intensif sur le plan sportif et le contrôle médical rigoureux sont les premiers atouts de l'INSEP. Par ailleurs, les familles aident souvent les enfants dans leur démarche ; elles ont des contacts réguliers avec les entraîneurs et avec les professeurs. Les parents souhaitent que les jeunes aient le baccalauréat mais ils acceptent facilement l'idée d'en reculer l'échéance d'une ou deux années pour favoriser la préparation d'une compétition. Enfin, les jeunes ne sont pas détachés de leur club d'origine : ils retournent fréquemment dans leur région et continuent, pour la plupart, à faire les compétitions au sein du club local. Après leur scolarité, beaucoup restent au Centre du bois de Vincennes pour préparer le professorat d'éducation physique, le professorat adjoint ou le brevet d'Etat, continuant donc l'entraînement intensif commencé quelques années auparavant.

De plus en plus, la durée des carrières sportives internationales est concentrée sur un petit nombre d'années et le début de ces carrières se situe de plus en plus tôt dans la vie des athlètes, sur lesquels les responsables du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs fondent leurs espoirs olympiques et internationaux. Si l'INSEP, qui a souvent été appelé « l'usine à champions », est le lieu privilégié pour la formation de ces sportifs de haut niveau, il ne favorise que le développement de quelques-uns, formant une petite élite. Nous sommes loin du sport pour tous, loin de la nation sportive que, pourtant, le ministère dit appeler de ses vœux...

Nicole Gauthier

## la journée d'un futur champion

7 h 30 : petit déjeuner

de 8 à 10 heures : entraînement

10 heures : collation

de 10 h 15 à 13 heures : trois cours de cinquante minutes chacun sont donnés par les professeurs des lycées qui ont passé une convention avec l'INSEP (Marcellin-Berthelot de Saint-Maur et Berlioz de Saint-Mandé)

de 13 à 14 heures : déjeuner

de 14 à 15 heures : repos

de 15 heures à 16 h 30 : étude individuelle, avec la présence de répétiteurs

16 h 30 : deuxième période d'entraînement qui, pour certains sports, dure jusqu'à 20 heures

Les cours sont obligatoires, mais l'entraînement est librement organisé : l'entraîneur peut le supprimer, l'intensifier ou le ralentir. Les créneaux réservés à l'entraînement ne sont pas utilisés intensément par tous ; ils sont employés de manière personnalisée.

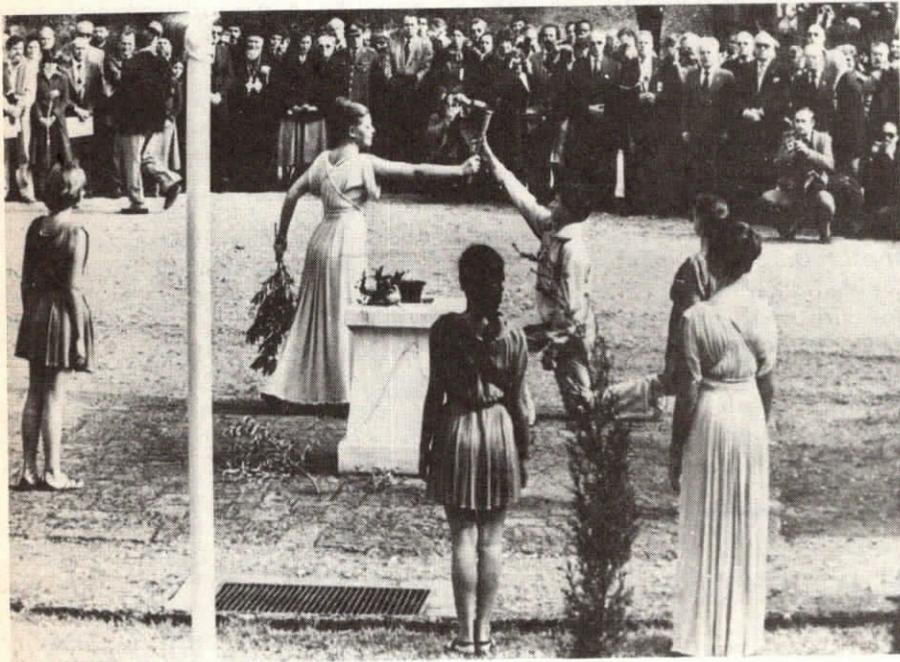
Il y a en outre, pour suivre les jeunes scolarisés, un département médical qui surveille régulièrement la santé de chaque jeune athlète et une diététicienne qui leur donne des conseils d'hygiène alimentaire.

et les fédérations, les jeunes sont choisis en fonction de critères différents selon leur discipline. Pour le basket par exemple, la taille compte énormément : les quelque dix-neuf basketteuses qui, cette année préparent le championnat d'Europe, mesurent entre 1,67 m et 2,02 m, bénéficiant dès le départ d'une condition de réussite importante pour ce sport. Mais tout ne

France ont suivi une éducation physique de base souvent insuffisante. Elles sont, de surcroît, mal à l'aise à cause de leur grande taille : « Les grands ne se font pas voir, ils se cachent... »

L'INSEP est bien le seul endroit où toutes les conditions sont réunies pour que ces handicaps de base puissent être surmontés. Le nombre restreint d'élèves, la pré-

8 février 1980 : avant l'ouverture des Jeux d'hiver, remise à un athlète de la torche symbolique allumée sur le site d'Olympie.



## les Jeux en valent-ils la chandelle ?

IL EST INUTILE d'entonner une fois de plus le couplet mille fois seriné sur l'Olympisme, Pierre de Coubertin, « le rassemblement pacifique de la jeunesse du monde », « l'important c'est de participer », etc. Depuis des décennies, nous en avons les oreilles rebattues. Les Jeux sont une institution mondialement reconnue. Le fait qu'aujourd'hui ils semblent menacés n'y change rien, il ne leur donne que plus d'importance encore, puisqu'ils sont devenus une des armes essentielles de la politique planétaire. Et peu importe qu'ils aient voulu, au départ, être tout autre chose. L'Histoire impose ses réalités malgré le rêve des hommes. Héraklès, s'il est bien le créateur des jeux d'Olympie, n'a

pas moins été trahi que Pierre de Coubertin.

Que sont donc aujourd'hui ces gigantesques confrontations quadriennales pour la grande majorité des Terriens ? D'abord et avant tout un formidable spectacle, un merveilleux avatar de ces « circenses » qui sont, dit-on, aussi indispensables aux hommes que le pain. Sauf pour quelques épreuves où la victoire dépend des notes des arbitres, et peut donc être mal comprise ou contestée, nul besoin d'être un spécialiste pour en apprécier la beauté et en applaudir les meilleurs : les chiffres parlent. Où trouver pareil consensus, pareille vérité ?

Où trouver également pareille incertitude, pareille joie de la

découverte ? Chacun des acteurs joue son propre rôle, qui ne lui a été écrit par aucun dramaturge, et quelles que soient ses prestations antérieures, le dénouement de l'aventure n'est jamais prévisible à coup sûr. Il est même fort à gager que se révélera toujours un anonyme berger grec ou un sergent éthiopien, totalement inconnu des meilleurs experts, pour remporter un marathon...

Rien d'étonnant donc que, tous les quatre ans, les Jeux assoient devant leurs téléviseurs des millions de passionnés. Le temps n'est plus, en effet, où ceux-ci devaient se contenter de comptes rendus vaguement illustrés dans la presse écrite ou de récits aveugles à la radio, ou même, plus ou moins longtemps après l'événement, d'actualités ou de montages cinématographiques sans surprise, sinon sans beauté. Aujourd'hui, c'est à l'instant même où il se joue que nous assistons au drame, c'est dans le monde entier qu'il est ainsi immédiatement reçu, ce qui le rend unique. C'est une de ses plus puissantes justifications.

On ne pourrait en dire autant d'une autre, la gloire qu'y conquièrent les vainqueurs, et qui serait la juste récompense de leurs efforts et de leurs mérites. Il serait un peu dérisoire de mettre en branle une aussi imposante machine pour la simple jubilation de quelques individus physiquement surdoués. D'autant que ces dieux du stade sont les plus éphémères des divinités et que, le plus souvent, leur avenir n'est fait que de nostalgie quand ce n'est pas d'amertume ou de misère. Comme le dit le jargon sportif, un record nouveau « efface » le précédent et les tablettes olympiques ne sont guère que des catalogues impuisants contre l'oubli. Avec la sophistication toujours croissante des entraînements, des styles et des matériels, les champions des loin-

taines décennies sont devenus de sympathiques bricoleurs, égalés ou dépassés par une foule de pratiquants du dimanche.

On pourrait, certes, s'enthousiasmer aussi sur ces limites, sans cesse repoussées, des possibilités humaines. Mais qu'ont-elles de comparable avec le recul des maladies et de la mortalité infantile, ou avec l'allongement moyen de la vie, avec les progrès de l'hygiène, de la nutrition, du logement, des sciences et des techniques, et autres conquêtes beaucoup plus authentiquement humaines, même si elles sont encore chichement mesurées à une bonne partie de l'humanité ? Surtout, on ne peut ignorer que tout n'est pas clair dans cette escalade des performances. Pourchassé mais toujours renaissant, et toujours plus efficace, le dopage est le cancer dont meurt peu à peu le sport de haut niveau, et dont meurent parfois aussi ceux qui le pratiquent. La fabrication de surhommes et de surfemmes — provisoires — est une des industries les plus déshonorantes de notre temps.

Malheureusement, cette pratique est devenue presque nécessairement inhérente au statut de l'athlète. Sans doute, jamais les compétitions olympiques n'ont été démocratiquement ouvertes à vous et à moi. Il a toujours fallu, outre certaines vertus physiques, suffisamment de loisirs pour les indispensables entraînements, donc, dans la plupart des cas, des situations sociales privilégiées. Mais ce n'est pas un progrès d'avoir transformé les athlètes en professionnels — car, à ce niveau, ils le sont tous, en fait sinon en droit — ou si l'on préfère en fonctionnaires des Etats en même temps que leurs représentants.

---

L'idée, donc, que les sportifs sont des individus à part, liés entre eux de par le monde par une solidarité qui est au-dessus ou au-delà des

problèmes politiques, si elle paraît séduisante, n'en est pas moins une imposture : ils sont aussi, et parfois d'abord, des engagés — volontaires ou non aux services de causes qui les dépassent. Affirmer, comme le font certains, qu'ils sont — et le sport avec — totalement étrangers à la « politique », c'est, en fait, exprimer une profession de foi politique. Leur « apolitisme » est un postulat derrière lequel il est confortable de s'abriter, quand il n'est pas un hypocrite alibi pour des ambitions égoïstes de gloire. Que cette attitude soit assez répandue chez les champions, passe encore, ils sont juges et parties, mais quand elle est adoptée aussi par des responsables (du sport ou des affaires publiques) c'est assez risible ou c'est dangereux. On ne sait que trop que les pires politiques sont presque toujours conduites avec l'appui tacite de ceux qui se prétendent « apolitiques ». Refuser d'avoir une opinion, c'est admettre qu'un autre pense pour nous.

Parmi les fictions qui masquent la réalité des Jeux Olympiques (et des autres grandes compétitions internationales), l'une des plus dérisoires est que ce sont des individus qui s'y affrontent, alors que ce sont des Etats. Les cérémonies protocolaires, avec hymnes et drapeaux, font remettre des médailles à des « symboles » beaucoup plus qu'à des êtres humains, et l'on est tout étonné, voire scandalisé, quand ceux qui sont censés représenter des entités nationales ne se contentent pas de verser, sur le triple podium, des larmes patriotiques, mais lèvent un poing ganté de cuir noir pour se désolidariser de leur appartenance à leur communauté officielle. Et que l'on ne se réfugie pas derrière une autre fiction, plus puéride encore, qui veut que les Jeux soient organisés par des villes, désignées par un Comité international indépendant des pouvoirs politiques. Comme si une ville, si opulente soit-elle, pouvait avec ses seules ressources construire les

équipements nécessaires pour les participants, leurs suites et leurs spectateurs ! Ce n'est d'ailleurs pas le premier magistrat de la cité qui ouvre les Jeux, c'est le chef de l'Etat dont elle fait partie.

De plus, les faits sont là. Officieux, mais toléré, et même impatientement attendu par beaucoup, le « classement général » par nations ne « témoigne » pas seulement de leur esprit sportif, mais de la valeur de leur régime politique, économique et social. La guerre froide trouve là son avatar le plus subtil, et peu importe alors que tous les moyens aient été jugés bons par un Etat pour démontrer son excellence. Aussi pipés que soient les dés, les résultats, dans leur brutalité, impressionnent. Nombre de citoyens de pays peu médaillés ou sans médailles se sentent humiliés, leurs dirigeants s'affolent, promettent des revanche, échafaudent des programmes, accusent les Etats mieux nantis de manœuvres malhonnêtes, et se préparent à imiter celles-ci de leur mieux, par tous les moyens à leur disposition, y compris l'espionnage sportif.

Peut-être, après tout, ces déferlements de chauvinisme et ces escarmouches idéologiques ne sont-ils qu'un mal nécessaire, et somme toute bénin, puisqu'il ne s'agit que d'un « jeu », et que celui-ci ne débouche pas sur des conflits armés. Pourtant, il n'est pas étonnant que les enjeux qui entourent les Jeux dégénèrent en armes diplomatiques. Quand les organisations internationales se révèlent souvent si impuissantes à faire régner la paix dans le monde, ou simplement à protéger partout les droits de l'homme, il est tentant de se saisir d'une tribune à l'audience autrement étendue pour influencer sur le cours de l'histoire. Depuis des années, ainsi, les Jeux ont été l'occasion de démonstrations spectaculaires, mais sans autres effets que d'écarter de la compétition un certain nombre de concurrents. Il est donc peut-être aussi irréaliste de

penser que, cette année, le mouvement de boycottage qui se développe contre les Jeux de Moscou aura l'efficacité que l'on en espère. Encore faudrait-il se demander aussi, à son sujet, si, comme pour les Jeux eux-mêmes, l'essentiel n'est pas d'y participer.

Ils auront lieu quand même sans doute et non seulement pour ce qu'ils sont en fait ou se piquent d'être, pour leur réalité ou leur mythologie, mais aussi parce qu'ils ont un autre visage, qui n'est guère plus réjouissant. Ils sont des jeux d'argent, de beaucoup d'argent, de toujours de plus en plus d'argent. Les sommes investies, non seulement par les Etats, mais par une masse d'industriels et par les médias atteignent des sommets vertigineux. Dans tout ce qu'il a de plus tentaculaire, le commerce est l'un des rois les plus tyranniques des Jeux. Avec les procédés les plus inattendus. On se souvient peut-être qu'à Munich, en 1972, on a vendu, comme « souvenirs » (comme grigris), ou vaguement transformés en porte-clefs, des bouts de plastiques découpés dans les chutes des éléments qui avaient servi à construire le toit du stade olympique (ou peut-être même fabriqués tout exprès, comme jadis ces morceaux de la « Vraie Croix », proposés comme reliques aux fidèles). Les « seigneurs des anneaux » (olympiques) que sont les hommes d'affaires de tout poil ne sont pas prêts sans doute à renoncer aux faramineux profits qu'ils attendent des Jeux.

---

Dans ces conditions, on est peut-être en droit de se demander si aujourd'hui les Jeux (et avec eux bon nombre d'autres championnats du monde ou de continents) en valent encore la chandelle et s'il ne faut pas les considérer comme des dinosaures, appelés par leur gigantisme et leur inadaptation à notre temps, à disparaître dans un proche avenir. On dit souvent, et pré-

cisément quand on parle sur l'avènement d'un sport de masse, quand on appelle de tous ses vœux un sport pour tous et durant toute la vie, que le succès de celui-ci dépend au premier chef de l'existence d'un sport de haut niveau florissant. Est-ce si sûr ?

Est-il bien sûr, en particulier, que la religion de la performance, que la fascination du record soient des motivations efficaces ? Ne sont-elles pas, en définitive, plus destructrices qu'incitatrices ? Car, enfin, quel intérêt pour un jeune garçon ou une jeune fille de continuer à pratiquer toute son existence une discipline dans laquelle il est très vite assuré de n'être qu'un médiocre, de demeurer, sans espoir, à quelques infranchissables centimètres, mètres ou décamètres, centièmes de secondes, secondes ou minutes d'inégalables phénomènes. L'impitoyable sélection opérée par les chronomètres et les mètres à ruban a beaucoup plus de quoi décourager que de pousser à persévérer. S'il est bien un domaine où il faut passer par le chas d'une aiguille, où il y a un maximum d'appelés pour un minimum d'élus, c'est bien le sport de haute compétition. Et c'est bien lui aussi qui est le plus prometteur des pires déceptions. Ici aussi, la Roche Tarpéenne est près du Capitole.

En revanche, le sport pratiqué sans vaines ambitions, pour le seul plaisir de sentir son corps fonctionner harmonieusement... et utilement, pour la satisfaction de se mesurer avec des adversaires à sa portée ou à des difficultés surmontables, est bien le seul qui soit susceptible d'être proposé comme une activité universellement valable. Combien serait-il préférable, plutôt que d'organiser périodiquement des compétitions, impressionnantes certes et grandioses, mais obérées de vices fondamentaux, de voir la planète (et nommément notre pays) se couvrir de stades, piscines, gymnases, patinoires et autres lieux privilégiés où chacun pourrait jouer avec son corps, sans

arrière-pensée, dans la pureté de l'effort consenti pour lui-même ? De voir nos établissements scolaires dotés de ces équipements si hautement éducatifs, les programmes et les horaires largement ouverts à une éducation physique et sportive dispensée par des personnels en qualité et en quantité suffisantes ? De voir les adultes de tous âges trotter chaque semaine dans les allées d'un bois, randonner à pied ou à bicyclette en pleine nature, nager dans des piscines, des rivières ou des mers... en un mot respirer, lutter contre les pollutions et les nuisances de leur existence trop souvent étriquée et paralysante, profiter pleinement de cette vie si fréquemment gâchée par paresse, par aliénation ou par intellectualisme outrancier ?

Est-ce là une utopie à laquelle nous ne sommes pas préparés et dont nous ne pouvons rêver l'avènement que par la fallacieuse entremise de la haute compétition et de ses séductions théâtrales ? Mais celle-ci n'est-elle pas devenue, elle aussi, une véritable utopie ? N'a-t-elle pas perdu en effet toute la pureté, toute l'authenticité qui pouvait la justifier ? Et entre ces deux utopies, ne faut-il pas choisir celle qui a le plus de chance d'être la moins dangereuse, la moins irréalisable, et de profiter au plus grand nombre ?

En tout état de cause, si l'agitation, très déplaisante à tous égards, qui a été soulevée cette année à l'occasion des Jeux avait pour conséquence que l'on se pose enfin les vraies questions du pourquoi et du comment du sport et qu'on y trouve des réponses, au moins aurait-elle été bénéfique. Les Jeux sont, nous dit-on, au bord de leur agonie. C'est peut-être une irrémédiable catastrophe internationale. Mais si leur mort avait pour effet d'accélérer la naissance d'un vrai sport, c'est un coin d'avenir qui s'ouvrirait radieusement pour chaque être humain.

Pierre-Bernard Marquet

# l'éducation

a  
retenu  
pour vous  
cette  
semaine

---

## un concours

---

L'année 1980 sera l'Année du patrimoine. Le SNI-PEGC et « Espaces pour demain » (association « loi de 1901 » qui intervient pour la protection des espaces naturels et de tout ce qui fait la qualité de l'environnement) organisent à cette occasion un concours intitulé **Ouvrir les portes du passé**. « Eveiller l'enfant à sa culture en lui faisant comprendre son histoire propre par la recherche d'éléments extraits d'un passé récent ou lointain, et contribuer à la naissance ou au développement de musées scolaires » : ce sont les deux objectifs de ce concours ouvert à toutes les classes de l'école primaire. Chacune recherchera, sur un thème de son choix (loisirs et fêtes, travail, métiers, outils, habitat, urbanisme, habillement, cuisine, coutumes alimentaires, transports, langage), différents supports nécessaires à la présentation de celui-ci : articles de journaux, notices, cartes postales, photographies, diapositives, enregistrements, films, objets divers. Le produit de cette recherche, qui aura le triple avantage de faire participer activement les élèves, de constituer une ouverture sur l'extérieur (grâce à la collaboration des parents, voisins, amis, artisans, etc.) et de permettre aux enfants d'acquérir une méthode de travail, sera collecté fin avril. Deux sélections auront lieu sur le plan régional (les classes sélectionnées recevront des disques, des livres, du

matériel audiovisuel) et national (la classe lauréate bénéficiera d'un voyage). Pour tous renseignements, s'adresser à « Espaces pour demain », 7, rue du Laos 75015 Paris (tél. : 783-48-31 et 567-69-40). **Date limite pour le dépôt des candidatures : 15 mars 1980.**

---

## un courrier

---

Désormais à portée de la main, celui de l'Unesco que l'on pourra se procurer dans les kiosques et chez les marchands de journaux. **l'éducation**, et plus particulièrement cette rubrique, a souvent signalé cette revue qui traite régulièrement des grands problèmes d'éducation et de culture à l'échelle de la planète. Ce mensuel, comptant 150 000 abonnés en France et 2 millions de lecteurs dans le monde — il est édité en vingt langues —, a toujours été, depuis sa création il y a trente-trois ans, un précieux outil pour les enseignants et les éducateurs par les dossiers de civilisation qui mettent l'actualité culturelle et intellectuelle, les grands problèmes, les travaux, les recherches à la portée de tous. Ce premier numéro du **Courrier de l'Unesco** vendu en kiosque est un numéro double consacré aux vingt années de coopération internationale nécessitées par la sauvegarde des monuments de Nubie. C'est en effet le 8 mars 1960 que l'appel au monde entier pour le sauvetage des trésors archéologiques de la vallée du Nil avait été lancé.

---

## un dossier

---

A réaliser par les filles et les garçons de 10/11 ans pour constituer une documentation sur leurs éventuelles futures professions. Pierre Jourdan, qui nous a déjà donné **Découvrir la sixième** et **Je suis un délégué de classe**, a eu l'idée de proposer, en collaboration avec Simone Corbière, **Mon dossier des métiers** (Ed. Magnard) qui, au lieu de donner les renseignements classiques sur les professions, laisse la possibilité à l'élève de rassembler lui-même l'information sur les métiers qui l'intéressent parmi lesquels il sera amené, dans l'idéal, par goût, par vocation, à choisir plus tard. « Etre l'occasion de favoriser la prise de responsabilités par les jeunes collégiens, les aider dans la conquête de leur autonomie tout en leur montrant la filiation qui peut exister entre leurs rêves et la réalité », voilà l'objectif des auteurs qui voient, en cet outil pour l'enfant, la possibilité d'une attitude active et créatrice, un travail individuel ou collectif auquel peuvent être associés les parents, les professeurs, les éducateurs. Les rubriques diverses, souvent formulées comme un jeu, permettent de glaner les informations, d'enquêter, d'observer, de rédiger, en laissant la porte ouverte à l'imagination et au rêve premier de l'enfant. Le « Journal de bord de mon exploration », laisse à celui-ci l'initiative de la démarche et lui permet une approche de la réalité qui l'aidera à maîtriser le temps du choix.

---

## on recrute

---

■ **DES CONSEILLERS D'ORIENTATION** : 245 places en 1980 (arrêté du 11 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **DES SECRETAIRES DE DOCUMENTATION** : 8 postes (arrêtés des 27 décembre 1979 et 22 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **DES ADJOINTS d'enseignement stagiaires** : les travaux préparatoires (examen des dossiers) seront basés sur des conditions générales, des conditions de titres et de services (circulaire du 28 janvier 1980 - B.O. n° 4).

---

## on précise

---

■ **L'IMPORTANCE** des nouvelles règles en vigueur depuis le 11 janvier 1980, concernant la **motivation des actes administratifs** (circulaire du 23 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LES DISPOSITIONS** relatives à l'inscription des étudiants dans les universités

et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités (décret du 31 décembre 1979 - B.O. n° 4).

■ **LES DISPOSITIONS** relatives à l'inscription des étudiants étrangers dans les universités et les autres établissements publics à caractère scientifique et culturel (deux arrêtés du 31 décembre 1979 - B.O. n° 4).

■ **L'INFORMATION** sur les certificats médicaux des élèves des établissements scolaires (circulaires des 24 octobre 1979 et 18 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LES CONDITIONS** d'exercice des fonctions de documentation et d'information par certains personnels enseignants relevant du ministère de l'Education : service hebdomadaire de trente-six heures et possibilité d'être chargé d'un service d'enseignement (décret du 10 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LES MODALITES** de présentation des demandes d'autorisation d'exercer à mi-temps pour les conseillers principaux et conseillers d'éducation (circulaire du 28 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LE DECOMPTE** des heures de service des maîtres auxiliaires d'éducation physique et sportive (circulaire du 4 décembre 1979 - B.O. n° 5).

■ **LES MODALITES** de l'épreuve pédagogique en situation comptant pour le concours de recrutement des professeurs d'éducation physique et sportive en 1980 — CAPEPS (circulaire du 16 janvier 1980 - B.O. n° 5).

---

## on fixe

---

■ **LES DATES** des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale de jeunes filles en 1980 (arrêtés du 27 décembre 1979 - B.O. n° 4).

■ **LES CONDITIONS** de cessation d'activité de certains maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privé sous contrat (décret du 2 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LES MODALITES**, à la rentrée de 1980, de la décharge de service des directeurs d'école de l'enseignement préélémentaire,

élémentaire et spécialisé (circulaire du 9 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LE CALENDRIER 1980** de la session des examens écrits nationaux des certificats d'études spéciales de médecine et de pharmacie (circulaire du 23 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LES DATES** des épreuves écrites du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique pour 1980 (arrêté du 17 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LES DATES** de la Quinzaine nationale pour la Campagne mondiale contre la faim : du 3 au 16 mars (circulaire du 28 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **L'ORGANISATION** des concours et examens professionnels pour l'accès aux grades de technicien, aide technique et aide de laboratoire des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour la session de 1980 (circulaire du 29 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LE CALENDRIER** des examens organisés en 1980 pour l'obtention des certificats exigés des candidats au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique, sections B1, B2, B3, B4 et C (note du 21 janvier 1980 - B.O. n° 5).

---

## on organise

---

■ **UN STAGE** national sur les classes dépayées (classes de mer) à l'E.N. de Quimper, du 17 au 21 mars 1980 (circulaire du 18 janvier 1980 - B.O. n° 4).

---

## on modifie

---

■ **LE REGIME** des indemnités de stage susceptibles d'être allouées aux personnels civils de l'Etat (circulaire du 23 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LE STATUT** et l'organisation du Centre national d'enseignement par correspondance ex-CNTE, qui devient un établissement public autonome, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1980 (décret du 31 décembre 1979 - B.O. n° 4).

■ **LE REGIME** des constructions scolaires

toujours disponibles

# ARTICLES ET DOCUMENTS PUBLIÉS DANS l'éducation DE 1974 À 1977

64 pages 21 x 30 cm  
12 F

Commandes à l'éducation  
2, rue Chauveau-Lagarde  
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

res de l'enseignement du premier degré en ce qui concerne l'élaboration et l'approbation des programmes pédagogiques (circulaire du 7 janvier 1980 - B.O. n° 4).

■ **LES DISPOSITIONS** relatives au supplément familial de traitement alloué aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat et aux personnels assimilés (décret du 28 décembre 1979 - B.O. n° 4).

---

## on codifie

---

■ **LES DISPOSITIONS** concernant l'organisation générale et la déconcentration de la carte scolaire des établissements secondaires publics (décret du 3 janvier 1980 - B.O. n° 5).

---

## on publie

---

■ **LES NOUVEAUX ECHELONNEMENTS** indiciaires de certaines catégories de personnels du ministère de l'Education et du ministère des Universités : personnels de documentation, enseignants et directeurs des collèges d'enseignement technique, chargés de recherche du CNRS (arrêtés des 27 décembre 1979, 4 et 17 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LES TAUX** de l'indemnité de sujétions allouée aux personnels enseignants contractuels de l'INSEP (arrêté du 4 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **LE TAUX** de l'indemnité spéciale allouée aux fonctionnaires titulaires des corps scientifiques des bibliothèques : conservateurs et conservateurs en chef (arrêté du 4 janvier 1980 - B.O. n° 5).

■ **UNE NOTE** concernant le versement de l'allocation de logement aux personnes âgées de moins de vingt-cinq ans vivant en concubinage (note du 14 novembre 1979 - B.O. n° 5).

---

## on crée

---

■ **UNE EPREUVE facultative** d'éducation musicale dans l'ensemble des baccalauréats de technicien, excepté le BTn musique, option « instrument et danse » (arrêté du 9 janvier 1980 - B.O. n° 5).

**A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.**

---

## formation professionnelle

---

*J'aimerais savoir quelles sont les mesures prévues par le ministre de l'Education pour améliorer la formation professionnelle des élèves qui n'entreprennent pas des études longues conduisant au baccalauréat.*

Votre question mériterait une réponse très longue, appuyée sur les statistiques officielles, ce qui permettrait de faire le point sur la situation de ces dernières années en ce qui concerne, par exemple, le nombre des diplômes délivrés (CAP et BEP notamment). Nous nous contenterons du schéma emprunté à une réponse écrite du ministre à la veille de la rentrée.

La loi du 11 juillet 1975 donne la possibilité d'accomplir les années du cycle d'orientation de la scolarité des collèges dans un établissement de formation professionnelle, c'est-à-dire un lycée d'enseignement professionnel, une école technique privée ou un centre de formation d'apprentis. Les élèves qui le désirent peuvent ainsi, en fin de cinquième ou de quatrième, s'engager dans une voie de formation conduisant à un diplôme national de niveau V (CAP ou BEP).

Dans les collèges, outre les enseignements adaptés à finalité prépro-

fessionnelle qui pourraient être organisés, ont été créés, à la rentrée de 1979, dans le cadre du cycle d'orientation, des enseignements optionnels destinés à donner aux élèves une meilleure connaissance des diverses formations technologiques et à améliorer les conditions de leur orientation en fin de troisième.

En outre, au cours de leur préparation du CAP et du BEP, les élèves des LEP seront appelés à effectuer des stages en entreprise s'inscrivant dans la progression méthodique et cohérente élaborée par les enseignants. Ceux-ci garderont la responsabilité de la formation des jeunes pendant ces séquences éducatives en entreprise qui seront organisées selon des conventions conclues par les établissements. Ces stages ont suscité tout récemment des manifestations de la part des élèves : « Ils n'aboutissent qu'à une formation au rabais » tout en offrant aux patrons « une main-d'œuvre gratuite. » D'une manière générale, il semble que les professeurs n'aient pas été suffisamment associés à la préparation des stages en entreprise et que les programmes des classes de BEP notamment n'aient pas tenu compte de l'absence des élèves pendant dix semaines dans l'année.

---

## parents d'enfants handicapés

---

*Fonctionnaire de l'enseignement secondaire, je suis père d'un enfant gravement handicapé et je dois solliciter ma mutation pour une ville comportant un établissement de soins bien installé, avec l'assurance d'y trouver des médecins spécialistes. N'y a-t-il pas des dispositions réglementaires donnant certains avantages aux personnes dans mon cas ?*

Il existe bien, en effet, une circulaire de la Fonction publique qui date du 26 novembre 1974 sur les dérogations aux règles de mutation accordées aux fonctionnaires parents d'élè-

ves handicapés. Ce texte conseille aux responsables des administrations de reconnaître un droit de mutation prioritaire aux fonctionnaires pères ou mères d'un enfant handicapé atteint d'une invalidité égale ou supérieure à 80 % et ce, même dans l'hypothèse où celui-ci est âgé de plus de dix-huit ans.

Pour pouvoir bénéficier de cette priorité les intéressés devront produire la carte d'invalidité à 80 % dont l'enfant est titulaire à titre de grand infirme.

---

## **réglementation de la chasse**

---

**Secrétaire d'une association de protection de la nature, j'aurais besoin des textes les plus récents sur la chasse du grand gibier. Comment puis-je me les procurer ?**

Il est probable que vous trouverez une bonne partie des informations que vous recherchez dans une brochure récente publiée par les Journaux officiels, 26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Cette brochure n° 79-211 contient trois décrets et trois arrêtés du 20 décembre 1979, concernant la mise en œuvre du plan de chasse du grand gibier et la réparation des dégâts causés notamment par les cerfs, chevreuils et sangliers.

---

## **création d'une association**

---

**Avec quelques amis de l'école, j'ai l'intention de créer une association pour la défense de l'environnement. Quelles sont les démarches à accomplir ?**

Nous pensons que l'association que vous vous proposez de créer sera à but non lucratif. Vous pouvez donc la constituer sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Une telle association peut se former librement,

sans autorisation ni déclaration préalable.

Une fois créée, elle a une existence légale. Mais elle n'acquiert la personnalité morale et la capacité juridique que si elle fait l'objet d'une déclaration à l'autorité administrative. La déclaration n'est donc pas obligatoire, mais elle s'impose dans la pratique, lorsque l'association veut accomplir, à son nom, les actes courants de la vie civile. La déclaration doit être faite par les fondateurs à la sous-préfecture du lieu où a été fixé le siège social ou à la préfecture lorsque le chef-lieu d'arrondissement est aussi celui du département. Le dossier de déclaration est envoyé, en règle générale, par lettre recommandée ; il comprend trois éléments :

- une lettre faisant connaître le titre exact et complet de l'association (le sigle ne suffit pas), son objet, l'adresse du siège social, les noms, professions, domiciles des personnes chargées de son administration ou de sa direction ;

- les statuts, en double exemplaire, qui doivent préciser l'objet et les moyens d'action de l'association, les différentes catégories de ses membres, faire état du versement des cotisations, respecter le principe de la liberté d'adhésion, prévoir l'élection des administrateurs (ou au moins de la majorité d'entre eux) par l'assemblée générale des adhérents (on peut s'inspirer de modèles consultés à la F.O.L. du département) ;

- un registre ou cahier à pages numérotées qui, après avoir été paraphé par le délégué du préfet ou du sous-préfet, sera renvoyé à l'association et utilisé par elle pour la transcription des modifications ultérieurement apportées à ses statuts, des changements de ses administrateurs ou dirigeants. Ce registre est conservé au siège social et présenté aux autorités administratives ou judiciaires lorsqu'elles en font la demande.

La déclaration et les statuts sont signés par les fondateurs de l'association. Un récépissé est délivré par

la préfecture ou la sous-préfecture ; il est accompagné d'un bulletin de demande d'insertion de la déclaration au **Journal officiel**. Une fois dûment rempli et signé, cet imprimé est transmis par les soins de la préfecture ou de la sous-préfecture. La direction des **J.O.** expédie ensuite (dans un délai d'environ trois semaines) directement au représentant de l'association, en même temps que la facture des frais d'insertion, le numéro du **J.O.** contenant l'extrait de la déclaration.

Dès lors, l'association est « rendue publique » et peut fonctionner en tant que personne morale légalement constituée.

---

## **déclarations de revenus**

---

**Je me suis marié le 10 avril dernier. Comment dois-je remplir ma déclaration de revenus pour l'année 1979 ?**

Pour l'année du mariage, en principe, chacun des époux doit remplir une déclaration.

Le mari déclare ses revenus personnels de l'année entière et les revenus de sa femme du jour du mariage au 31 décembre. Toutefois il peut demander le rattachement du jeune ménage au foyer fiscal des parents de l'un ou l'autre des époux. S'il effectue son service militaire ou si l'un des jeunes mariés a moins de vingt et un ans ou moins de vingt-cinq ans lorsqu'il poursuit des études.

La femme déclare ses revenus du 1<sup>er</sup> janvier au jour du mariage.

Chacun des époux bénéficie pour le calcul des impôts du nombre de parts réservé aux contribuables mariés : deux parts s'il n'y a pas d'enfants, deux parts et demie si un enfant est né avant le 31 décembre de l'année du mariage.

Les déclarations sont adressées au service des impôts dont dépend le domicile conjugal.

**René Guy**

---

## pour mieux connaître certains animaux

---

A. Wootton

### Guide des insectes

Hachette, « Guide Nature », 64 p., ill.

Intéressant petit guide, à la portée des élèves de classes élémentaires, non pas tant pour l'idée en elle-même qui a de célèbres précédents (ce texte reste, cependant, très à la portée des jeunes utilisateurs, grâce à l'adaptation de René-Pierre Audras), mais plutôt pour les suggestions d'activités de découvertes et pour les annexes : cycle de vie d'un insecte, bas d'élevage, fiches d'exploration, glossaire, index...

Son prix modéré et son format pratique font de ce guide un outil individuel facile à emporter durant les sorties consacrées à l'étude du milieu.

R. Kidman Cox

### Guide des animaux du zoo

Hachette, « Guide Nature », 64 p., ill.

Cet ouvrage a pour but de permettre à des enfants de huit à douze ans de se repérer à l'intérieur d'un parc zoologique, de lire correctement les panneaux d'affichage ainsi que les étiquettes sur les cages, d'identifier les espèces (mammifères, oiseaux et sauriens). Le but est louable, encore qu'une introduction précisant les conditions artificielles de vie de ces animaux n'aurait pas été superflue. Si l'on va voir une girafe ou un ours polaire au zoo, il faut bien savoir que ces bêtes se trouvent placées là dans une situation qui ne correspond en rien à leur mode d'existence en liberté. Puisque ce guide est destiné à des jeunes, puisqu'il contient des annexes utiles pour leur information, de tels propos s'imposaient.

Le corps du guide est satisfaisant, excepté une ou deux erreurs mineu-

res à la rubrique des zèbres, mais elles ne sont pas propres à ce petit ouvrage, loin de là !

Anatole Reille

### Le guide visuel des oiseaux de France

Fernand Nathan, « Guides Rousselet-Blanc », 160 p., ill. couleur

Il s'agit d'une collection excellente, tant par sa présentation soignée que par le traitement sérieux du sujet. Jusqu'ici elle s'était consacrée aux animaux domestiques : chiens, chats, chevaux. La voici qui élargit son champ et nous propose aujourd'hui un guide des oiseaux de France répertoriant trois cents espèces environ, non pas selon la classification habituelle, mais en adoptant une systématique liée aux lieux d'observation : oiseaux terrestres, oiseaux marins, divers. On ne verra rien à

reprocher à ceci puisque des symboles d'identification permettent de se référer aux descriptifs dont les numéros renvoient à des dessins en couleurs soulignant quelques attitudes caractéristiques des oiseaux.

Par son classement en « catégories visuelles », pratique pour déterminer des oiseaux en cours de promenades, par la précision de ses informations, ce guide est à recommander chaudement. Il convient notamment aux élèves des premier et second cycles, ainsi qu'à tous ceux qui désirent mieux connaître les oiseaux.

Un seul regret, à notre avis : c'est que l'auteur n'ait pas prévu de faire figurer en annexe la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire, telle qu'elle ressort de l'arrêté ministériel du 12 juin 1979 (1).

Pierre Ferran

(1) Signalons que cet arrêté a été publié au *Journal officiel* du 22 août 1979. Il figure également, en encarté, dans le dernier *Bulletin* (n° 21) de l'Association régionale pour la protection des oiseaux et de la nature (son adresse : ARPON, « Longpré », Plan de la Tour, 83120 Sainte-Maxime).

---

## à lire aussi

---

Michel Cosem

### Découvrir les animaux fabuleux

Seghers, « Anthologie Jeunesse », 1980, 264 pages.

La littérature populaire de nos provinces, qu'il serait fâcheux d'oublier à l'heure où l'on parle tant des ressources de l'imaginaire et des pouvoirs de la créativité, fournit depuis des siècles des légendes, des fables, des contes et des récits peuplés d'animaux.

Il revenait tout à fait à Michel Cosem, poète familier du merveilleux, romancier et nouvelliste souvent inspiré par le fantastique, de réaliser cette anthologie, dans laquelle il a rassemblé une trentaine d'histoires — et jusqu'à un poème anonyme sur la fameuse « Bête du Gévaudan » — où diverses voix répètent, sur le ton de l'effroi, de la tendresse, de l'humour, que, lorsque nous nous prétendons supérieurs aux animaux et les maltraitons sans cesse, c'est un peu nous-mêmes que nous tuons, tant nous sommes indissociables sur cette Terre.

On trouvera dans cet ouvrage des animaux qui pensent et éprouvent des sentiments à la façon des hommes : voyez « L'oiseau Ozegan ». Quant aux êtres humains, aussi féroces et plus sauvages que les dragons et les loups, la liste en est, ailleurs, infinie...

# la pédagogie par objectifs

La pédagogie par objectifs constitue l'un des ponts-aux-ânes de la réflexion didactique contemporaine. C'est le lieu de tous les bavardages, du flou artistique où n'importe qui agite l'eau pour faire croire qu'elle est profonde. Comme toujours, il faut donc s'appuyer sur un petit nombre d'ouvrages sérieux, qui servent véritablement de référence. Avec **La définition des objectifs pédagogiques : bases, composantes et références de ces techniques** (ESF, 170 pages), Jerry Pocztar vient de nous donner un atout supplémen-

taire dans cette rareté. Je salue ici, d'emblée, ce livre remarquable auquel il faut souhaiter un beau succès parmi les enseignants et les « décideurs », car il fait désormais partie des classiques en la matière, et nous avons tous à y apprendre (1).

Quatre chapitres jalonnent le travail : De nouveaux objectifs pour une nouvelle pédagogie, Les objectifs jusqu'à Bloom, Technologie des objectifs et enseignement programmé, une pédagogie des objectifs. L'auteur nous conduit pas à pas, livrant toujours les bases essentielles de l'information, assurant ainsi véritablement son métier de didacticien. Le spécialiste y trouvera son compte tout autant que l'enseignant dans sa classe. Dans une démarche qui, au cours des années qui viennent, est amenée à se prolonger, il est essentiel d'associer étroitement, bilatéralement, dialectiquement, théorie et pratique. Pocztar ne l'oublie jamais.

La technologie des objectifs « conduit à une modification des attitudes et des visées. Dans ce cas, il ne sert à rien de comparer les anciens objectifs et les nouveaux : chacun d'eux se réfère à des facteurs, à des contextes ou à des méthodes, et par conséquent à des pratiques différents ». En cette époque où beaucoup de pédagogues portent en pendentif le clinquant des vérités toute faites, il est roboratif de lire un texte à la fois aussi mesuré et aussi net. A soi seul, ce serait déjà une entreprise de salubrité. Elle est, en plus, de haute qualité.

Louis Porcher

(1) Signalons que sort, presque en même temps, la deuxième édition de **Comment définir des objectifs pédagogiques**, de R.F. Mager, dans l'excellente traduction française de Georges Decote (Bordas, 132 p.).

## une collection

L'intérêt capital de la collection « Questions/Réponses », publiée par les Editions sociales françaises et dont les ouvrages à jaquette garance s'identifient facilement sur les rayonnages, provient du fait que chaque ouvrage paru, traitant un nombre de questions compris entre trente-cinq et cinquante, est le fruit d'une double et originale démarche. Si le livre est le produit d'une collaboration ayant rassemblé les personnes les plus qualifiées pour répondre aux divers problèmes posés, il ne faut pas oublier que ces questions résultent d'un sondage qui, en amont, a touché un large échantillon représentatif du public visé.

Gabriel Langouet, maître d'œuvre du dernier titre paru, **Questions/Réponses sur les collèges** (1980, 168 pages), s'en explique ainsi dans la présentation : « L'échantillon représentait à la fois des établissements de la zone parisienne et de la province, de zones rurales et urbaines, des petits et des grands établissements [...]. C'est au total plus de 1 300 personnes qui ont accepté de répondre à notre demande en formulant chacune, en moyenne, deux à trois questions leur paraissant essentielles. Ce sont donc plus de 3 000 questions qui nous ont été posées par plus de 500 parents, près de 600 élèves et environ 200 enseignants. » Même remarque de la part du Professeur Antoine Léon, ayant dirigé l'ouvrage **Questions/Réponses sur l'enseignement technique court** (1979, 200 pages) : il a recueilli à l'origine 830 questions émanant d'enseignants, conseillers d'orientation et parents.

Après dépouillement, analyse et réduction, émergent les pôles fondamentaux qui donneront à l'ouvrage sa structure interne. En fonction des compétences de chacun — « sans pour autant s'enfermer dans des spécialités ou des chasses gardées », mais avec le souci constant de décloisonnement, souligne Claude Pujade-

## Important Editeur Parisien

recherche  
pour ses différentes collections

manuscrits  
inédits de romans,  
poésie essai théâtre. Les  
ouvrages retenus feront  
l'objet d'un lancement  
par presse, radio et  
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la  
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,  
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.  
Notre contrat habituel est défini par  
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur  
la propriété littéraire.

Renaud au cours de sa préface à **Questions/Réponses sur l'éducation physique** —, l'équipe se répartit les questions à traiter. On verra qu'elle peut rassembler de nombreux collaborateurs ou, au contraire, être constituée par un très petit nombre de rédacteurs : quatre seulement dans **Questions/Réponses sur les lycées**, par exemple. On constatera également que leur association est conçue différemment suivant les ouvrages. C'est un autre aspect original de cette collection que de partir d'une démarche identique, certes contraignante au niveau de la mise en œuvre, mais seule capable de révéler, dans un domaine précis, les véritables attentes, les réels embarras, pour proposer une résolution concertée s'adaptant de la meilleure façon possible aux exigences spécifiques du thème traité : une façon essentielle de se livrer à l'essentiel...

Les ouvrages réalisés se situent, grosso modo, sur deux axes distincts : le premier, vertical, rassemble les titres consacrés à des « niveaux » scolaires, de l'école maternelle aux deux cycles de l'enseignement secondaire, en passant par chacun des cours de l'école élémentaire ; le second, perpendiculaire au premier, est plutôt réservé à des procédures à la fois marginales, négligées et cependant essentielles : ainsi en est-il pour l'éducation physique et sportive, l'initiation esthétique, l'insertion scolaire des enfants de travailleurs migrants, l'audiovisuel (ce dernier sujet à paraître).

Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'authenticité des fondements et la richesse d'exposition de ces ouvrages, où chacun peut aller, selon ses intérêts et ses besoins, directement aux questions pour lesquelles il désire une réponse précise. C'est ce que, pour terminer, je conseille à chacun de faire.

Pierre Ferran

## conférences

■ Dans le cadre des « **Mardis de l'EPE** » : **Les secrets de la petite enfance**. Sous ce titre et au cours de quatre conférences de Bernard This, médecin psychanalyste, seront abordés différents thèmes : l'écoute du nouveau-né ; la genèse des attachements ; l'enfant dans l'adulte : les expériences où l'on « renaît ». Ce cycle de conférences suivies de débats aura lieu les mardis 4, 11, 18 et 25 mars, à 18 h 30, au 25, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris 14<sup>e</sup>. Frais de participation pour les quatre séances : 80 F (réglés par le participant) ; 220 F (réglés par une entreprise ou une administration) ; 170 F (réglés par un organisme social). Pour tous renseignements supplémentaires : Ecole des parents et des éducateurs, animation-formation, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 766-23-89.

## stages

■ L'Institut national d'éducation populaire organise

des stages de formation s'adressant à des formateurs et des animateurs socio-culturels ; au programme de mars :

- du 1<sup>er</sup> au 8, du Festival du son à l'outil pédagogique ;
- du 11 au 14, entraînement à l'animation socio-éducative : travail en groupe ;
- du 11 au 15, peinture et imagination ;
- du 16 au 21, sérigraphie, photosérigraphie ;
- du 16 au 20, le corps et son espace dans la peinture : Rubens et Renoir ;
- du 23 au 29, prise de son, montage ;
- du 24 au 29, expression et communication par les formes animées : construction dramatique - construction musicale ;
- du 29 au 30, écoute musicale ;
- du 29 mars au 5 avril, photographie - questions à la couleur (stage second degré, réservé aux personnes ayant suivi le stage premier degré).

des journées d'étude

- du 14 au 16 mars, L'action culturelle et l'action socio-culturelle ;
- du 28 au 30 avril, Centres de loisirs sans hébergement - centres aérés et centres maternels.

Pour tous renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-41-97 (M. Huët ou M. Loret).

■ Initiation au breton et à la civilisation

bretonne à l'Auberge de jeunesse de Morlaix. Différents thèmes seront traités, sous forme de débats, conférences, montages audiovisuels : problèmes d'identité bretonne, historiques, socio-économiques, culturels. Le stage se déroulera en six journées, du 14 au 20 avril, se décomposant comme suit : le matin, chansons et langue bretonnes ; l'après-midi, danses bretonnes, conférences, visites ; en soirée, causeries, débats, audiovisuels. Frais de participation : 600 F, comprenant l'adhésion aux Auberges de jeunesse, l'hébergement, les repas, les activités. Pour tous renseignements et inscriptions : Auberge de jeunesse, 3, route de Paris, 29210 Morlaix. Tél. (98) 88-13-63.

■ L'Association Initiative et Formation organise :

en week-end, des stages destinés aux enseignants ; les prochains seront :

- **Pratique des réunions**, les 26 et 27 avril ;
- **Relaxation, expression corporelle** (découvrir son corps, résoudre ses tensions) avec Jacqueline Robinson les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.

des stages en entreprise : il est nécessaire de préciser la durée et la période du stage souhaité, ainsi que la région désirée, en prévenant un mois à l'avance au minimum.

Les stages de week-end ont lieu à Paris, du samedi à 14 heures au dimanche à 17 heures (avec possibilité d'hébergement). Frais de participation pour les week-ends : 150 F pour les adhérents ; 190 F pour les non-adhérents. Les stages en entreprise sont gratuits. Pour tous renseignements et inscriptions : Initiative et Formation, 40, rue Tiquetonne, 75002 Paris. Tél. : 233-50-15.

## cinéma

■ Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris propose :

- pour le mois de mars, les programmes suivants : les 5 et 6, **Deux Anglaises et le continent**, film de François Truffaut avec Jean-Pierre L aud (1971) ; les 12 et 13, **Le plaisir**, de Max Ophuls avec Claude Dauphin, Jean Gabin, Madeleine Renaud, Daniel G elin (1952) ; les 19 et 20, **Les chasseurs**, de Th eo Angelopoulos (Gr ece, 1977) ; les 26 et 27, **Le voleur**, de Louis Malle avec Jean-Paul Belmondo, Genevi ve Bujold, Marie Dubois (1966). Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi   20 h 30   l'adresse de la Cin ma-

thèque : 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17<sup>e</sup> ;

• dans le cadre de la section « Jeunesse » : le 1<sup>er</sup> mars, **Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines** (les péripéties comiques d'une course aérienne Londres-Paris au début du siècle) et **Balabok** ; le 8, **Le train sifflera trois fois** (un classique du genre avec Gary Cooper et Grace Kelly), **Catour**, **Le cerf de Virginie** et **Charlot et Mabel aux courses** ; le 16, **Voiles écarlates** (des légendes venues de la mer), **Les canots de glace** et **Charlot garçon de théâtre** ; le 22, **Sherlock Junior**, **Big Horn**, **Bolidés de la neige** et **Rodéo du feu**. Les projections ont lieu le samedi à 16 heures à la Cinémathèque (adresse ci-dessus).

Pour renseignements complémentaires : 924-03-79 et 924-03-86.

■ **V<sup>es</sup> Journées du Festival de cinéma différent de Nancy.** Entièrement consacrées à des projections de films, elles se dérouleront les 5, 6 et 7 mars dans les locaux de l'université de Nancy II et, à Epinal, au cinéma « La boîte à films ». Cette année, aucun thème n'a été retenu et un effort particulier a été fait pour que la programmation comprenne des films très récents ou totalement inédits, français et étrangers. Pour tous renseignements : Michel Rémy, Festival universitaire du film underground, Université de Nancy II, 23, boulevard Albert 1<sup>er</sup>, 54000 Nancy.

## musique

■ **Semaine chorale en Seine-Saint-Denis, du 2 au 9 mars.** Cette Semaine renouvelle et poursuit les semaines chorales d'Île-de-France organisées depuis trois ans par la Délégation régionale d'Île-de-France et Radio-France. Elle rassemblera plusieurs milliers de chorales de la région pour une série de manifestations — concerts, ateliers publics, forums, rencontres, dont l'entrée sera gratuite — dans différentes villes du département et principalement à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis à l'occasion de son ouverture. Divers aspects de la pratique chorale depuis 1789 illustreront certaines de ces manifestations. L'un des points forts de cette Semaine sera l'audition du répertoire des grandes chorales d'usines du nord de Paris lorsqu'elles furent créées, il y a un siècle : chansons des pays de l'Île-de-France, hymnes aux industries naissantes, chœurs révolutionnaires. Pour tous ren-

seignements sur les détails du programme : Violette Belkadi, Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Tél. : 831-11-45.

## artisanat

■ **La Fédération des œuvres laïques (FOL) de Paris propose différents stages qui commencent au mois de mars :**

• **Initiation à la poterie :** douze séances de deux heures et demie, le vendredi de 20 heures à 22 h 30. Façonnage de volumes simples dans la masse, à la plaque et au colombin, ornements par estompages et gravures. Première séance : vendredi 14 mars.

• **Tissage sans métier :** douze séances de deux heures et demie, de 19 h 30 à 22 heures. Découverte de techniques traditionnelles : « Maori », Kaupapa, Taaniko, Sprang égyptien, Fléché canadien, vannerie en macramé. Première séance : jeudi 6 mars.

• **Jouets en bois :** douze séances de deux heures et demie le jeudi de 20 heures à 22 h 30. Initiation au travail du bois à l'aide d'outils très simples et de baguettes de bois ; réalisation de jouets et de maisons de poupée. Première séance : jeudi 6 mars 1980.

Frais de participation pour chacun de ces stages : 300 F. Pour tous renseignements complémentaires : Fédération des œuvres laïques, 12, rue de la Victoire, 75441 Paris Cedex 09. Tél. : 526-12-30.

■ **Emaux sur cuivre et poterie** au Centre international d'arts et d'artisanats. Des sessions, animées par une ancienne élève des Arts appliqués Duperré du lycée de Sèvres, ont lieu le mercredi et le jeudi de 10 à 16 heures et le vendredi sur rendez-vous. Frais de participation : 30 F l'heure ; pour un forfait de dix heures : 280 F ; pour un forfait de vingt heures : 550 F. Pour tous renseignements complémentaires : Centre international d'arts et d'artisanats, 88 à 92, passage Brady, 75010 Paris. Tél. : 523-34-67.

■ **Initiation à toutes les techniques de peinture sur tissu** avec des couleurs, non nocives et sans alcool, pour laine et soie et avec de nouveaux diluants évitant tout risque d'auréole sur les tissus. Chaque mercredi à 14 h 30, sur rendez-vous. Pour tous renseignements : Société Leprince, 17, rue de Cléry, 75002 Paris. Tél. : 236-59-10.

## l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

## comité de parrainage

René Basquin, Inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastlé, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Polignat, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, Inspectrice générale honoraire.

## direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

## rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo. Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

## publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

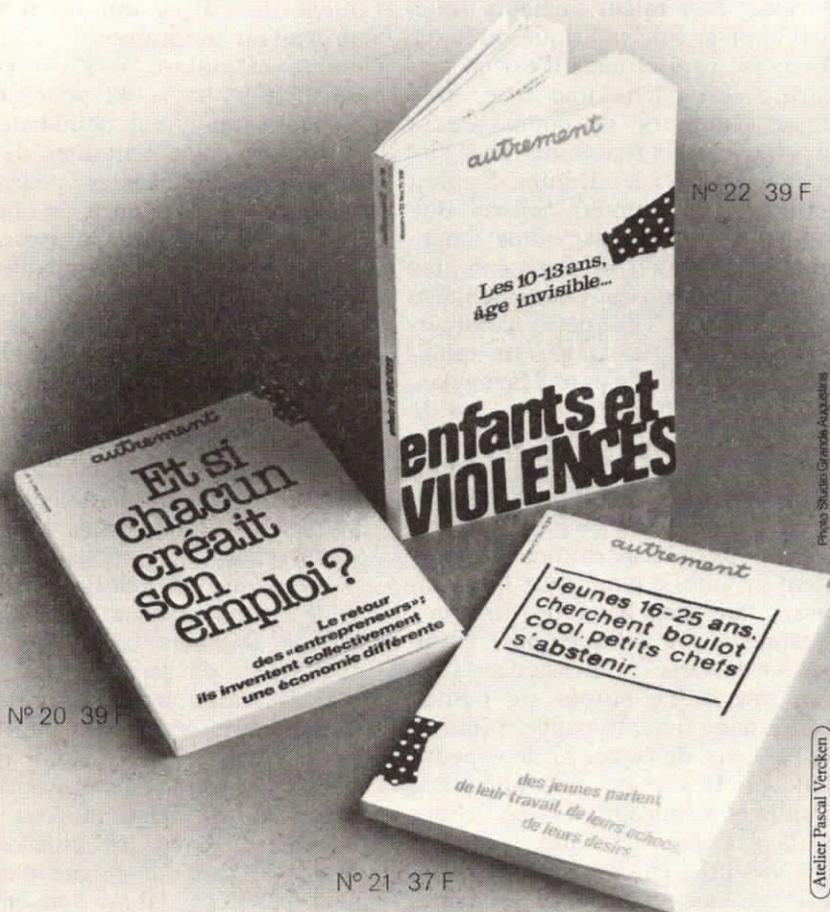
## conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Beibenolt, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lizarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

# autrement

## DES JEUNES INVENTENT DE NOUVELLES REPONSES



Revue Autrement : six numéros par an qui repèrent, évaluent ce qui bouge dans les mœurs, les comportements. En vente en librairie ou par abonnement.

Nom : .....

Adresse : .....

Je désire m'abonner pour 1 an (180 F - France / 195 F - Etranger)

Je désire recevoir un des numéros ci-dessus (1 ex : 40 F - frais de port inclus).

20 21 22

Joindre paiement : chèque bancaire ou postal à l'ordre de Autrement

Envoyez à **autrement** - 73, rue de Turbigo - 75003 Paris

## Lettres de Chine

YONG À MARC

Ils ont 15 ans, ils s'écrivent  
Lettres annotées par L. Arnaud

- LA CHINE  
A UN TOURNANT  
DE SON HISTOIRE

Fin de la Révolution Culturelle déclenchée par Mao et développement industriel amorcé par Deng-Xiao-Ping (1977-79).

- DES REPORTAGES  
VIVANTS

sur la vie quotidienne : écoliers aux champs, sports, fêtes familiales, communes populaires, créations artistiques, etc...

- LA CHINE EXPLIQUÉE  
AUX ADOLESCENTS

l'histoire depuis 1949, la psychologie profonde du peuple chinois.

100 DOCUMENTS PHOTO  
NOIR ET COULEUR

Format poche 224 pages.



Bulletin de Commande  
à retourner à la  
Librairie des Sciences  
de l'Éducation

122, boulevard Saint-Germain  
75279 Paris Cedex 06

M. Mme Mlle .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

souhaite recevoir Franco l'ouvrage

« LETTRES DE CHINE »

Inclus 30 F en un chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Librairie des Sciences de l'Éducation (CCP Paris 19 34 L).

## sur fond de bouzouki

Si Théodorakis symbolise partout, à juste titre, l'image de la Grèce et sa musique populaire, sur place même, une multitude de talents font quotidiennement cette musique... Jacques Erwan a pénétré ce milieu étonnant qui, s'il accepte de s'adapter à l'époque, n'en est pas moins le meilleur gardien d'une identité.

« EN GRECE, pour connaître la fortune, il faut être joueur de football ou musicien. » Cette réflexion désabusée d'un avocat athénien, aussi étrange qu'elle puisse paraître, n'en reflète pas moins la réalité. La Grèce fait en effet figure de terre d'élection de la musique. Sans doute Orphée n'y dompte-t-il plus les fauves avec ses accords mélodieux mais la variété des genres et les influences réciproques qui se développent entre eux sont telles que le répertoire en a acquis une rare richesse. Un interprète peut ainsi puiser dans les œuvres de l'Antiquité, les chants liturgiques byzantins, les pièces classiques occidentales, les compositions contemporaines, les musiques « démotique » (traditionnelle) et « laïque » (chanson) pour exercer son talent et exprimer sa sensibilité.

La musique populaire démotique et laïque est une manne et beaucoup en vivent. Une semaine de l'hiver dernier, *Athinorama*, le *Pariscscope* local, recensait cent treize spectacles de ce genre à l'affiche simultanément à Athènes, chacun réunissant en moyenne trois ou quatre chanteurs accompagnés par un orchestre de trois à douze musiciens. Chaque soir, donc, environ un millier de musiciens et chanteurs travaillaient dans la capitale grecque ! On comprend mieux ainsi le peu d'intérêt que manifestent la plupart des chanteurs grecs pour les tournées à l'étranger. Même si l'on regrette qu'ils nous privent ainsi du plaisir de les découvrir, nous dépêchant régulièrement l'un des rares ambassadeurs itinérants

de la chanson grecque, Mikis Théodorakis. Son talent demeure indéniabie et le rôle politique qu'il sut jouer fut capital mais il est un peu l'arbre qui cache une forêt très dense d'auteurs, de compositeurs et d'interprètes renommés chez eux et ignorés ici : les Domna Samiou (musique démotique), Sotiria Bellou (rébétiko), Savvopoulos (chanson) et tant d'autres. Sans compter certains artistes dont, n'en déplaise aux puristes, l'étiquette commerciale ne doit pas cacher les qualités : Dallarás, Alexiou, Marinella... qui vendent chacun des dizaines de milliers, voire des centaines de milliers, de disques. Chiffres éloquentes dans un pays qui compte neuf millions d'habitants !

Les spectacles drainent également un public nombreux qui s'entasse dans des lieux de quelques dizaines — ou de quelques centaines — de sièges. Cafés-concerts où l'on s'agglutine autour de petites tables dans une atmosphère lourde de moiteur, de fumée et de vapeurs d'alcool. Il y règne une ambiance de joie et de réceptivité. En dehors de la saison touristique, le public est essentiellement grec. C'est-à-dire remuant et bavard, passionné et fervent. Amateur aussi, et connaisseur de son patrimoine démotique et laïque que mêlent en général étroitement les récitals. Les rapports entre l'artiste et le public procèdent d'une véritable connivence, d'une profonde complicité, voire d'une sorte d'intimité.

L'échange est réel avec ce public enclin à la participation. Vedette populaire, Dallarás ne se fait guère

prier quand ses auditeurs lui réclament des titres qui ne sont pas prévus au programme : délaissant micro et guitare, il s'assoit et se saisit d'un bouzouki pour chanter pendant une bonne demi-heure des succès que des centaines de spectateurs enthousiastes reprennent avec lui ! A l'évidence, la chanson, qui fut le véhicule des aspirations populaires et l'une des voix de la résistance contre les colonels, est plus qu'un simple divertissement : à la fois une fête, un rite et, plus encore, une fonction vitale. Comme si chanter ou danser constituait l'oxygène de la vie. Impression que l'on ressent plus fortement, plus dramatiquement même, en observant ces hommes qui, à l'écoute d'un rébétiko, se lèvent soudain, comme mus par une force irrésistible, pour danser seuls ou en chaîne. Dans un fracas d'assiettes cassées et de cris de joie...

Le rébétiko irrigue depuis plus de cinquante ans la musique populaire grecque. On discute encore de ses origines mais il est certain qu'on le débusque au cours des années 20 dans les villes d'Asie Mineure. Il est la forme d'expression privilégiée d'un sous-prolétariat urbain de « truands » et de « mauvais garçons » qui se qualifient eux-mêmes de « rebetes » (rebelles). Il est un peu le blues ou le tango de la Grèce. Son univers est le monde interlope de la rue et des ports, des tavernes, des tripots de jeu et des « tékés » (fumeries de haschich), de la contrebande et des femmes... Ses zélateurs adoptent un langage et une



Vassilis Tsitsanis (à droite)  
en compagnie de Jacques Erwan

tenue vestimentaire spécifiques. La musique qui le caractérise est d'une tonalité orientale sur la base de « modes ». Elle s'exprime sur deux rythmes : le « zeïbékiko », danse lente et solitaire héritée de guerriers turcs du siècle passé, et le « hassapiko », danse collective des bouchers albanais de Constantinople. Son instrument caractéristique est le bouzouki qui, initialement suspect, quittera les prisons et les soutes de bateaux de ses origines pour devenir, au fil des années, l'instrument national !

Longtemps marginal et clandestin, le rébétiko acquiert peu à peu le statut de musique populaire dans laquelle se reconnaît la classe ouvrière pour atteindre ensuite un public plus vaste. Méconnu et oublié, il fut en effet redécouvert à partir des années 50 par de jeunes compositeurs, frais émoulus du Conservatoire, dont les noms ont aujourd'hui fait le tour du monde : Manos Hadjidakis, le père des « Enfants du Pirée », et Mikis Théodorakis réhabilitent le rébétiko et s'en inspirent pour fonder sur ses bases la nouvelle chanson grecque. Comme le tango, sous d'autres latitudes, il obtient ses lettres de noblesse. Comme lui, les avatars dus à sa « promotion sociale » en transforment la nature : échappant à la pègre, son milieu naturel, pour fréquenter les sphères intellectuelles, il perdra en authenticité ce qu'il gagnera en renommée.

Les spécialistes font aujourd'hui la fine bouche et crient à la dénaturation. Ils regrettent que l'électricité exerce désormais son emprise sur le rébétiko et que l'avènement du microsillon ait, entre autres conséquences, raccourci ou supprimé l'introduction instrumentale improvisée. Malgré ces réserves, un récital de rébétiko reste un

## un livre

De Gérard Pjerrat, **Théodorakis, le roman d'une musique populaire** (Albin Michel, 1976, collection « Rock and Folk ») : à travers l'histoire et l'itinéraire de Théodorakis, cet ouvrage, remarquablement documenté et écrit avec passion, nous conduit à la découverte de la musique populaire grecque.

## des disques

A l'exception des disques de Mikis Théodorakis disponibles en France (Pathé-Marconi, EMI et Chant du Monde), il est difficile de trouver des disques grecs. Si, d'aventure, vous avez l'occasion d'aller en Grèce, sachez que :

- EMI-Grèce propose plusieurs collections consacrées au rébétiko ;
- Lyra, une petite firme grecque, se consacre depuis 1965 à la diffusion du patrimoine musical grec et édite, entre autres, les disques de Sotiria Bellou, Savvopoulos, Maria Dimitriadi...
- le catalogue de Minos propose de nombreux disques de chanteurs grecs.

moment inoubliable pour qui a eu l'infortune de naître trop tard pour en entendre l'épure idéale.

D'autant que le contexte dans lequel est né le rébétiko a disparu et que ses grands créateurs, parmi lesquels Markos Vamvakaris, sont décédés. A l'exception d'un seul : Vassilis Tsitsanis, auteur du « Dimanche nuageux », l'un des plus célèbres classiques du genre, et virtuose du bouzouki. A la fois prolétaire et grand seigneur, secret et hospitalier, il est le dernier survivant de cette dynastie de la misère qui fonda jadis le rébétiko. Seuls subsistent des interprètes. La plus talentueuse demeure Sotiria Bellou qui chante nombre de rébétika composés par Tsitsanis. Souvent, tous deux se succèdent sur la même scène. Elle, sur le coup de minuit et demi, assise et hiératique, évoque de sa voix étrange les thèmes chers aux rébétés : la vie quotidienne dans les cités, l'amour malheureux, le hasch... Lui, vers deux heures du matin, acclamé par le public, chante de sa voix nasillarde et plaintive des succès que la salle entière reprend. Est-il un Grec qui ne connaisse pas au moins une chanson de Tsitsanis ? Un homme, puis deux, trois, quatre... se lèvent et dansent, d'autres glissent des drachmes entre les cordes de son bouzouki, une femme lui offre des fleurs, une autre l'embrasse... Beaucoup cassent des piles d'assiettes... L'émotion est à son comble. Tout le monde chante : c'est à peine si l'on entend la voix de Tsitsanis.

Environ une heure et demie plus tard, celui que Hadjidakis avait, au cours d'une mémorable conférence de presse en 1949 à Athènes, qualifié de « Beethoven de la musique laïque », se lève et rejoint l'arrière-salle. Là, fatigué et solitaire, il sirote un café avant de prendre chaleureusement congé du visiteur étranger qui s'en ira bredouille : une fois encore, avec habileté et courtoisie, le vieux rébétis s'est soustrait à l'étalage de ses souvenirs et de ses secrets...

Jacques Erwan

## LIVRES

### Geronimo guerrier et prophète

Par un curieux paradoxe, c'est semble-t-il davantage le récit romanesque que la relation historique la plus minutieuse qui nous aura sensibilisés à la civilisation indienne des Amériques. On peut s'en convaincre en lisant *Les mémoires de Geronimo* (1) et, aujourd'hui, le roman de Forrest Carter qui vient d'être publié chez Stock : *Pleure, Geronimo* (340 p., traduit de l'américain par Jean Guiloineau). Peut-être est-ce parce que celui-ci possède une dimension spirituelle qui manque dans l'ouvrage de S. M. Barrett, au demeurant excellent sur le plan des faits, des descriptions, des chronologies.

Les Apaches ont eu le malheur de demeurer le dernier peuple indien à s'opposer à la mainmise des Blancs sur le territoire des Etats-Unis. Et Geronimo d'avoir été, une fois Mangas Coloradas et Cochise disparus, l'ultime chef de ce peuple martyr. A la fois combattant déterminé, endurci, habile, imprenable, et voyant inspiré par une mystique précise, Geronimo est celui qui appelle l'Esprit et à qui Usen répond. Tout au long de ce roman, c'est la double personnalité du « Shaman », guerrier mais aussi prophète, qui va permettre à l'auteur de dépasser le niveau de la simple relation, de donner à son récit force, ampleur et conviction, de mettre à jour, à travers la trame des événements, les modes de vie, les coutumes, les sentiments et les croyances des Apaches.

Ici, les dates sont rares, mais les peintures de caractères et les relations d'une existence risquée nombreuses. Depuis le jour où le jeune Gokhlayek, revenant à la Rancheria, se trouve face à la tuerie perpétrée par les Tuniques bleues et reconnaît sa femme et ses deux enfants massacrés parmi les autres, jusqu'à celui où, célèbre et redouté sur tout le

territoire américain sous le nom de Geronimo, il regagne une autre Rancheria, y découvre un nouveau carnage, des années ont passé. Des années de lutte de plus en plus dure pour une liberté de plus en plus précaire. Des années où son extraordinaire résistance physique s'est développée en même temps que sa sagesse et son abnégation. Ce sont ces dernières vertus qui le poussent à accompagner femmes, enfants et vieillards ayant échappé au carnage jusqu'au lieu inviolable qu'est la Haute Vallée. Il y a là des pages d'une grandeur poignante. Tout ce qui reste de ce peuple décimé suit le chef à travers rocs et glaces jusqu'au sanctuaire. Geronimo en est exclu s'il veut les préserver. Il repart donc, laissant aux femmes son fils Chappo et Tozey, sa fillette. Une dernière fois il s'adressera à Usen : « *Je ne demande plus rien. Je vais supporter les prisons pour que la Haute Vallée puisse vivre. J'apprendrai à ne plus aimer Chappo et Tuzey si tu ne les emmènes pas...* » Et la Puissance lui répond : « *Tu ne peux pas marchander entre les Choix, Geronimo. Tu dois payer le prix. Tu peux continuer à aimer égoïstement ce que tu possèdes, alors la Haute Vallée mourra. Ou tu peux aimer d'une manière désintéressée : c'est cela le Choix. La voie est difficile. Ne demande rien d'autre.* »

C'est ce qui explique qu'à l'aube du 4 septembre 1886 Geronimo, sans arme, débouche comme il l'avait promis sur la prairie cernée par les Tuniques bleues, portant sa fillette sur un bras, tenant de l'autre la main du petit Chappo. C'est ce qui explique qu'à son jeune fils, s'étonnant peu avant de lui voir glisser fusil et cartouchière sous un rocher et le questionnant : « *Nous ne sommes plus des guerriers, Père ?* », Geronimo ait répondu : « *Si ! Nous sommes des guerriers. Toi, Tozey et moi. Il y a plusieurs sortes de guerriers !* » C'est ce qui explique qu'on ait si diversement et mal interprété cette reddition, les Blancs ayant trop longtemps méconnu les motivations profondes et les croyances inébranlables des Apaches. C'est ce qui explique la dimension exceptionnelle du roman de Forrest Carter qui nous permet de comprendre ce peuple entre-temps anéanti.

C'est ce qui n'explique pas où se trouvait cette Haute Vallée, ni si elle

(1) Maspero, 1972. Voir le dossier « La longue marche des Indiens » paru dans notre numéro du 23 mars 1978.

existe encore... ailleurs que dans les escarpements désolés de la mémoire où rougeoient la honte et le remords des hommes.

P. F.

## Georges Bataille tome IX

Sans avoir la prétention de le résumer ici en quelques lignes, signalons sans plus tarder la publication récente du neuvième tome de l'édition entreprise par Gallimard des *Œuvres complètes de Georges Bataille*, un des auteurs ayant le plus compté dans la littérature de ce siècle. Artaud, Bataille, Blanchot sont quelques-uns des rares écrivains français qui ont marqué — et marquent encore — nombre de ceux qui écrivent aujourd'hui.

Le présent volume, de 496 pages, rassemble des textes parus il y a une vingtaine d'années : *Lascaux et la naissance de l'art*, *Manet*, pour la peinture, l'ensemble des essais littéraires (Emily Brontë, Baudelaire, Michelet, William Blake, Sade, Proust, Kafka, Genet) que Bataille avait réunis dans *La littérature et le mal* au même moment où il publiait *Le bleu du ciel* et *L'érotisme*. Des « dossiers » très fournis et illustrés viennent les compléter.

## collections du passé

Avec l'écologie, la mode a mis au goût du jour le retour vers des richesses oubliées ; quand l'avenir est incertain, la tentation est grande de se replier, frileusement, sur son passé. Des éditeurs l'ont compris qui puisent dans notre patrimoine pour en faire rejaillir quelque beauté oubliée.

Il en est ainsi des éditions France-Empire qui viennent de créer une collection « La bibliothèque oubliée » où figurent déjà *Jettatura*, un conte de Théophile Gautier, *Les prétendus*, roman de Frédéric Soulié, *Milla*, roman de Jules Sandeau et Arsène Houssaye et *Adriani*, roman de George Sand.

C'est également chez la dame de Nohant que les Editions libres/Hallier

ont trouvé les *Légendes rustiques* pour leur collection « Le grenier ».

Enfin, Fayard a confié à Jean Cuisenier la direction d'une collection passionnante, merveilleusement documentée et illustrée sur « Les sources régionales » de la France. Une ethnologie du quotidien pour mieux connaître nos origines. Déjà parus : *Les sources régionales du pays de Nice* par Paul Raybaut et *Les sources régionales de la Savoie* par Christian Abry, Roger Devos, Henri Raulin.

J.-P. V.

## CINEMA

### la télévision en question

Décidément, nos cinéastes ne sont pas tendres avec la télévision : deux films récents en sont la preuve.



Daniel Gélin et Michel Aumont  
dans « L'œil du maître »

Le premier, *L'œil du maître* de Stéphane Kurc, nous raconte l'histoire de deux amis, deux jeunes reporters-réalisateurs, François et Marc, et comment ils évoluent dans la télé régionale, puis nationale. A travers eux, on pénètre dans un monde d'intrigues, d'ambitions, de copinage, de censures plus ou moins voilées ; et l'on devine que l'auteur, vieux routier de la télé malgré son jeune âge, a dû prendre plaisir à quelques règlements de compte et à quelques allusions transparentes. Sur les rapports du pouvoir politique et des médias, il ne nous dit rien de bien nouveau ; mais il a le grand mérite de faire vivre devant nous

deux personnages très attachants par leurs contradictions, leurs faiblesses, bref leur vérité humaine dépourvue de tout manichéisme. Il n'y a pas ici un héros et un traître, mais deux jeunes hommes qui se débrouillent comme ils peuvent dans la jungle de la télé.

Ajoutons que le film est aussi, d'un bout à l'autre, une peinture extrêmement vivante des coulisses de la télé ; non pas seulement la partie cachée, politique ou administrative de cet iceberg, mais surtout l'humble cuisine des tournages, des montages, du compte à rebours du studio, etc. C'est peut-être même ce qui fait la saveur la plus originale et la plus attachante de *L'œil du maître*.



Bertrand Tavernier (à droite) dirigeant  
Harvey Keitel dans « La mort en direct »

Avec *La mort en direct*, de Bertrand Tavernier, les ambitions sont plus vastes, et les résonances plus profondes. Nous ne sommes plus, d'ailleurs, dans le monde d'aujourd'hui, mais dans une anticipation sans date précise — toute proche probablement, puisque les costumes, les autos, les machines n'ont pas changé. Mais ce monde a porté à son comble certaines tendances du nôtre, en ce qui concerne la mort. D'une part, on s'efforce de la nier, de la cacher, de l'évacuer, de la rendre inconsciente (c'est le cas des vieillards à qui on vole leur mort en les plongeant dans une euphorie artificielle) ; d'autre part, on subit sa fascination quand il s'agit de la mort *des autres* que l'on contemple avec une trouble curiosité. C'est ce que propose l'émission « La mort en direct » qui filme et retransmet les dernières semaines, les dernières heures d'existence d'un malade condamné. Cette fois, le voyeurisme des téléspectateurs va s'exercer sur

de gauche à droite, Michel Lebret,  
Catherine Chevallier et Evelyne Grandjean  
dans « Faut pas payer »

une jeune femme qui a refusé de vendre les droits d'exhibition de son agonie, mais qui sera, à son insu, suivie et observée par un voyeur d'une espèce particulière : un jeune homme à qui l'on a greffé, à la place des yeux, de minuscules caméras reliées à l'émetteur de TV.

Seulement, les rapports entre la jeune femme et son espion vont se transformer — non pas comme on pourrait le supposer, mais d'une façon bien plus subtile et plus poignante : tout le film, d'ailleurs, est plein d'une émotion retenue, qui va en croissant jusqu'aux dernières surprises d'un dénouement bouleversant. Cette histoire fantastique, mais qui n'est ni techniquement ni moralement impossible *dès aujourd'hui*, suscite comme on le devine un foisonnement de réflexions : sur la mort, sur l'amour, sur la pudeur, sur la dignité humaine, sur les apprentis sorciers que nous sommes, sur la violence, sur la médecine, que sais-je ?

Mais on ne réfléchit qu'après. Sur le moment, on est saisi par le suspense de la narration et par l'extraordinaire interprétation de Romy Schneider et de Harvey Keitel. On est sensible aussi à la troisième vedette du film : l'Ecosse, où *La mort en direct* a été tourné. Les paysages étranges que Tavernier y a découverts, la lumière indécise ou sereine qui les baigne fournissent son vrai cadre à cette histoire atroce qui se révèle, peu à peu, comme une méditation *spirituelle* sur la mort et le salut.

E. F.

## à lire

Publiée par la Fédération « Loisirs et Culture », habilitée à diffuser la culture par le film, la revue *Filmographie Loisirs et Culture* prend la suite de *Télé-Ciné*. Le principe reste le même : rassembler, dans un même numéro, plusieurs fiches filmographiques consacrées à des classiques ou à des films d'actualité.

Le prix du numéro est de 12 F, le montant de l'abonnement pour six numéros de 50 F. Des spécimens peuvent être demandés à FLEC, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris (tél. : 246-63-36 et 246-13-60).

## THEATRE

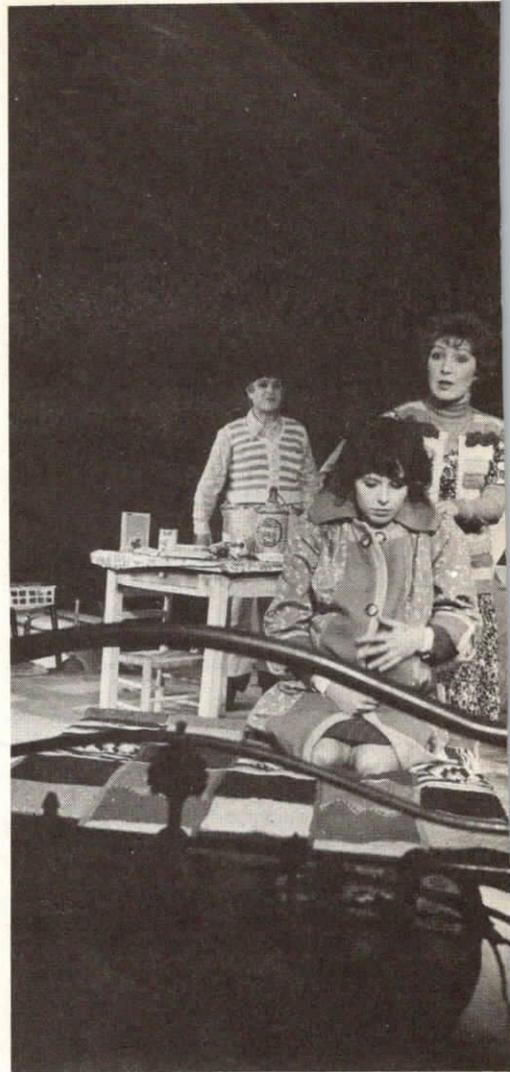
### délires politiques

**Faut pas payer**, de Dario Fo  
adaptation de Valeria Tasca  
et Tony Cecchinato  
par Les Tréteaux du Midi  
reprise du spectacle en avril  
en Languedoc-Roussillon

**ILS ont déjà occupé la villa voisine**  
de Stanislaw Ignacy Witkiewicz  
traduction de Georges Lisowski  
Théâtre des Amandiers, de Nanterre  
jusqu'au 29 février  
en tournée, de mars à mai, dans  
diverses villes de France, Suisse et Italie

Sur la piste d'un petit chapiteau, une immense caisse en bois attend les spectateurs. Trois côtés se rabattent et découvrent l'appartement, assez misérable, d'un couple de travailleurs italiens. Elle entre avec une amie qui l'a aidée à transporter chez elle des provisions ramenées d'un supermarché qu'une bande de femmes vient de piller. Et le délire commence. Il faut cacher ce butin, d'abord au mari, militant intègre et légaliste, ennemi de toute récupération individuelle et seulement confiant dans l'action organisée des masses, ensuite aux représentants de la force publique. Les péripéties et les rebondissements se succèdent avec une rapidité et une invention qui défient la narration. C'est, si l'on veut, du Feydeau, et même du super-Feydeau, et le rire est au coin de chaque réplique et de chaque jeu de scène. Ce serait déjà beaucoup, mais c'est plus encore. Car cette farce irrésistible est en même temps une irrésistible dénonciation politique. Jamais, peut-être, on n'avait mis tant de gaieté et tant de folie pour traiter des sujets aussi graves, tels que la misère ou la crainte du chômage.

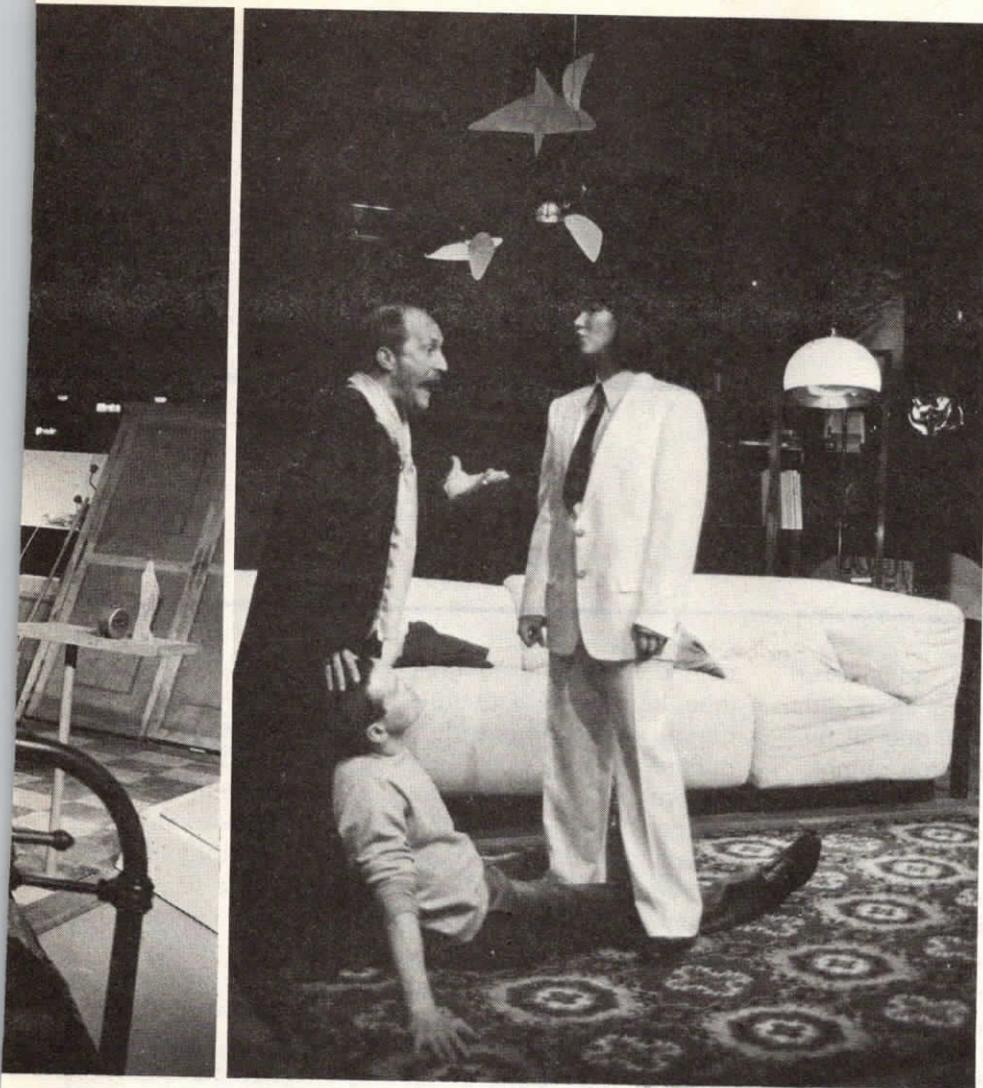
C'est le miracle de Dario Fo, mais c'est aussi celui de la traduction, qui ne joue jamais sur l'« exotisme » ou le dépaysement et laisse à l'œuvre toute sa force originale en la rendant tout simplement humaine. C'est, enfin, le miracle des interprètes que leur



metteur en scène, Jacques Echantillon, a menés tambour battant dans cette aventure débridée : Evelyne Grandjean, surtout, extraordinaire à la fois de démesure et de vérité, Michel Lebret auteur également d'une musique de scène, allègre et spirituelle, qui se révèle ici un « clown » génial, comparable aux plus grands, et Gil Baladou, qui joue quatre rôles avec la même sûreté, mais aussi leurs deux complices, Catherine Chevallier et Robert Lucibello.

Heureux spectateurs du Roussillon-Languedoc à qui cette inoubliable fête du cœur et de l'esprit vient d'être offerte ! Qu'il serait bien que ce chapiteau enchanteur sillonne d'autres routes !

Autre délire politique, mais sur un ton plus grave et plus terrifiant, encore que non dénué d'humour, *ILS* nous propose une fiction qui n'a rien à envier en horreur à *RUR* de Capek (1921), au *Meilleur des mondes* d'Huxley (1932), à *1984* d'Orwell (1949) ou à *Fahrenheit 451* de Bradbury (1953). Mais son auteur, le Polonais Stanis-



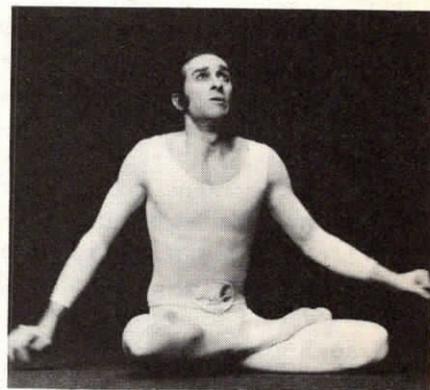
de gauche à droite, Wojciech Pszoniak, Andrzej Seweryn et Anne Alvaro dans « ILS ont déjà occupé la villa voisine »

dans la destruction, notre histoire récente n'a pas été préservée ? Que n'a-t-on, en son temps, entendu une œuvre aussi forte ? Au moins peut-on, aujourd'hui, la découvrir.

## l'homme métamorphosé en oiseau

Stewart Fisher : le mime  
Théâtre d'Orsay, 18 h 30  
jusqu'au 1<sup>er</sup> mars

Mime, danseur, acrobate ? Stewart Fischer est absolument inclassable dans une de ces spécialités, car il est tout à la fois avec une égale perfection, et que rien, dans son spectacle, ne vise à la performance gratuite. Cet Américain de trente ans, ancien professeur de gymnastique, est, devant nous, pendant trois quarts d'heure, le goéland qui veut voler plus haut que les autres, y parvient difficilement, est provisoirement exclu du clan pour cette supériorité mais demeure le douloureux symbole de la liberté.



Il s'est inspiré du célèbre film de Richard Bach, *Jonathan*, et en a conservé la pathétique musique de Neil Diamond, mais il en a fait une œuvre nouvelle, personnelle, d'une beauté, d'une vérité, d'un tragique aussi, qui dépassent l'imagination. Sa merveilleuse silhouette blanche, tour à tour sereine et tourmentée, heureuse et désespérée, ne s'effacera pas de sitôt dans nos mémoires.

P.-B. M.

law Ignacy Witkiewicz (qui s'est donné la mort le 18 septembre 1939, après l'entrée des troupes russes dans son pays), les a tous devancés dans le temps. Sa pièce est de 1920 et n'en est que plus désespérément prophétique. Un couple étrange, lui esthète collectionneur de peintures modernes, elle comédienne d'avant-garde, attend, sans trop y croire, l'irruption des représentants d'un mystérieux gouvernement secret qui n'a d'autres buts que de détruire tout art et toute pensée, de ravalier l'humanité au rang de mécaniques sans âme et de lui imposer la religion d'un dieu automate. Déjà « ils » ont occupé la villa voisine. Les voici qui pénètrent dans le riche appartement du couple et leur œuvre de mort commence.

Le metteur en scène, Andrzej Wajda, célèbre dans le monde pour tant de films mais aussi dans son pays pour ses nombreuses créations théâtrales, a choisi de faire se dérouler l'action dans la cafétéria du théâtre, dont les parois vitrées découvrent le paysage réel de la ville. Ainsi la vérité du lieu — qui cesse ici d'être seule-

ment un décor, mais ne pourra sans doute pas être retrouvée aussi parfaitement quand la pièce partira en tournée — n'en fait que mieux éclater la vérité ou, si l'on préfère, la crédibilité de la fiction politique. Pour mieux « brouiller les cartes » (mais était-ce absolument nécessaire ?), Wajda a fait jouer le rôle de l'actrice par un homme, Andrzej Seweryn — qui est d'ailleurs excellent et ne mise jamais sur l'ambiguïté que son sexe pourrait conférer au personnage — et ceux des envahisseurs par des femmes — Anne Alvaro est ainsi un très sinistre, et pourtant très séduisant, idéologue du mouvement, Denise Péron et Chloé Caillat, deux pittoresques officiers. A leurs côtés, Wojciech Pszoniak est le collectionneur et Christine Gagnieux, son inquiétante cuisinière, avec un égal bonheur.

C'est dire que tout a été mis en œuvre, et avec quel succès, pour que le spectateur ne sorte pas « intact » de cette représentation et qu'il porte longuement en lui l'angoisse qu'elle suscite. Car comment oublier que, de ce délire politique, de cette déraison

# rêve de Ferreri

MARCO FERRERI : ce nom traîne comme un relent de soufre. Aussitôt on pense à **La grande bouffe**, à l'émotion, voire au scandale, que ce film avait suscités en son temps. Depuis on a compris que son outrance et sa provocation répondaient à l'outrance et à la provocation, au moins aussi grandes, de notre société d'abondance. Marco Ferreri dénonçait, interrogeait une société boursofflée jusqu'à l'indécence. Ensuite, il y eut **La dernière femme** puis **Rêve de singe**. Avec à-propos Ferreri apportait sa contribution à la réflexion sur des thèmes qui allaient être parmi les grandes interrogations de notre époque : la femme et la ville. Aujourd'hui, comme un dernier volet d'une quadrilogie, il réfléchit sur l'enfance avec un film qui sortira bientôt et que nous avons pu voir en avant-première. En Italie, ce film porte un titre anodin dans lequel se glisse un jeu de mots que le français ne saurait rendre (**Chiedo asilo** = « Je demande asile », mais asile signifie aussi école). En France, il sera diffusé avec un titre délibérément provocateur, que Ferreri lui-même a choisi et auquel il tient : **Pipicacadodo**. Tant pis... Même si on lui fait remarquer qu'à cause de ce titre nombre de spectateurs se détourneront de son film ou que d'autres, à l'inverse, seront trompés sur la marchandise, Ferreri n'en a cure.

Ce film met en scène un jeune instituteur qui vient prendre son poste dans une école maternelle. On le suit alors dans la succession d'enthousiasmes fous et de moments de doute et de découragement qu'il traverse. C'est un film tendre, lyrique parfois, même s'il souffre de certaines longueurs. C'est un beau film, émouvant. Mais c'est un film qui donne à réfléchir même s'il n'est pas animé d'une volonté didactique. Ferreri, servi par des

comédiens remarquables (notamment celui qui joue le rôle de l'instituteur et qui s'est, à l'évidence, pris au piège de son personnage, et sans oublier tous les enfants de la véritable école maternelle où une grande partie du film a été tournée), pose quelques grandes questions qui ont plus à voir, finalement, avec la métaphysique, qu'avec la pédagogie ou l'éducation : il y est question de l'avenir de l'homme dans l'enfance, des rapports entre enseignants et enfants, qui sont, d'abord et avant tout, des rapports d'adultes à enfants. C'est un film de notre temps qui est celui du doute après que les grandes valeurs ont chancelé. Et quoi d'étonnant ? Si enseigner, éduquer, c'est aider l'enfant à devenir un homme, encore faut-il savoir de quel homme il s'agit, ce à quoi notre société, dans l'instant, semble-t-il, n'a plus de réponse claire et ferme à apporter. Pour Ferreri, un homme qui doute, un enseignant qui s'interroge, vaut plus et mieux qu'un autre qui persiste à appliquer obstinément les recettes d'un monde déchu, sans que lui-même, d'ailleurs, se targue d'avancer la moindre solution.

On n'est pas obligé d'être d'accord avec Marco Ferreri, avec quelques-unes de ses vues dont certaines, à mon sens, frôlent plus l'obscurantisme que la prémonition. Mais, et certains de nos philosophes nous le disent aussi, nous sommes peut-être à un tournant de notre civilisation.

**Pipicacadodo** s'inscrit dans cette perspective puisque, selon son auteur, il met en scène un « homme de transition ». L'enjeu, un enjeu rare dans l'histoire des hommes, vaut qu'on y réfléchisse.

J.-P. V.



• Après « La grande bouffe », « La dernière femme », « Rêve de singe », voici « Pipicacadodo », dernier maillon d'une grande dénonciation des mœurs de notre temps...

Avant **La grande bouffe**, j'ai fait quatorze films, et dans tous j'ai toujours cherché à parler de l'homme dans son territoire et dans son environnement. Quant j'étais jeune je pensais qu'on peut changer un peu le territoire ou l'environnement; maintenant je pense qu'on doit surtout chercher à changer l'homme. Chacun des quatre films que vous citez correspond à un âge de l'homme parce que j'ai voulu voir s'il est possible de changer ce malaise qui est dans l'homme de vingt à cinquante ans. Je pense qu'il est inutile de parler de nous si on ne parle pas de l'homme à son origine, de zéro à deux ans. Tout le monde parle de notre malheur; personne ne parle du malheur de l'enfant. Je ne veux pas parler d'éducation; mon film n'est pas un film sur l'éducation, mais un film sur les hommes et les enfants, et c'est un film optimiste: il y a chez les enfants et chez les hommes une envie de se retrouver d'une manière différente, aujourd'hui.

Vous m'avez demandé tout à l'heure de vous parler de mon éducation: je ne me rappelle vraiment rien, ça n'a pas été une période importante ou intéressante. Pour moi — je ne sais pas pour les autres — je continue à penser que c'est une période pendant laquelle on tue l'inventivité, la possibilité créative d'un individu: c'est absolument coupé. Avant on disait qu'un individu était fichu avec le service militaire; maintenant je

pense que l'école c'est pire que le service militaire. En tout cas je pense que j'ai passé une jeunesse pas très fantaisiste et pas très intéressante.

• **Est-ce que vous en avez du regret ?**

Je ne peux pas avoir de regret pour une chose à laquelle je ne pense jamais. J'ai un regret général, pour les autres: quand on a dix, quinze ans, quand on est au plus fort de notre vie physiologique, on est coupé de cette vie. On est mis dans des formules très vieilles, très dépassées. On vit dans une période très négative.

• **Qu'est-ce qui « coupe », selon vous ?**

C'est le système. Je ne sais pas qui a fait le système. Nous, on habite une société qui n'est pas faite pour nous. Elle ne l'a jamais été. C'est comme les Japonais qui font les petits arbres: c'est triste! Avec des gros sapins, ils font des petits sapins! C'est la même chose pour l'homme: quand il naît c'est un gros sapin, et l'éducation le réduit à un petit sapin.

• **Vous dites que votre film est optimiste, mais vos propos ne le sont guère...**

Aujourd'hui il y a une convergence, on est dans un magma. Pour parler comme l'Ancien Testament, on a dit « Il y a eu le magma et après la Terre et le Ciel en sont sortis, etc. » Maintenant il y a un magma duquel peut sortir un homme différent. Je m'en prends beaucoup à Mme Montessori et à plein de gens comme ça qui ont

eu l'assurance d'être justes dans un domaine où il est très difficile d'être sûr d'être dans le juste. Maintenant c'est le moment dans lequel la frustration et l'angoisse sont réciproques: les éducateurs vivent un moment d'angoisse et, pour moi, c'est positif. Il y a une confusion à propos d'éducation, des systèmes pédagogiques, sur tout, on s'interroge sur les rapports entre les enfants et les adultes, et c'est un moment de confusion positive après cette période où tout était classé, clair.

Nous, on habite une société qui refait à chaque fois des erreurs plus grosses, moins dignes de l'homme. Nous, on habite une société qui a choisi le pétrole et qui est en train de choisir l'atome: elle prend des décisions qui ne sont pas pensées, pas discutées, pas générales, vous comprenez? Nous, on habite une démocratie de nom, pas une démocratie de fait: les grandes décisions ne sont pas prises par les hommes, comme les grandes décisions pour l'éducation par exemple. On dit aussi que c'est l'homme qui a fait le système. Ça n'est pas vrai: le système dans lequel nous vivons est une invention de l'homme dans une autre situation, dans un autre moment, avec un monde différent. Nous, on amène tous les principes philosophiques, socio-politiques et économiques qui sont de vieux principes, qui datent du moment où l'homme formait une tribu, ce qui n'a rien à voir avec nous aujourd'hui.

• **Aussi belle et lyrique soit-elle, la fin de votre film ne paraît pas très optimiste non plus...**

Le suicide ? Il y a la vision romantique du suicide qui est une vision négative, mais le personnage de mon film, lui, fait un choix positif. Quand je dis que c'est de l'optimisme, c'est parce que je pense que le choix final de ce personnage montre qu'il est un homme de transition. Je pense qu'on ne peut jamais parler du présent, qu'on ne peut jamais parler d'aujourd'hui. Ce personnage amène avec lui le doute et la confusion et je répète que c'est positif. Je me rappelle un grand pédagogue français dont j'ai lu un livre : il a commencé à écrire des livres de pédagogie, ensuite, il a dit : « Vous ne devez rien faire », jusqu'au jour où il s'est jeté par la fenêtre. Pourquoi ? Parce que, dans son honnêteté, il a compris que le problème dépasse la possibilité d'aujourd'hui, mais ce n'est pas pour cela qu'il est négatif. On doit toujours travailler pour demain, vous comprenez ?

Surtout je crois que l'on doit commencer à penser que nous, on n'habite plus dans une société : on habite dans le fantôme d'un système. On pense toujours qu'on habite dans une société avec des lois valables, fixes ; on habite dans le fantôme d'une société. C'est terminé. L'Apocalypse est déjà passée. L'Apocalypse, la fracture, a commencé avec la société industrielle ; c'est là que commence la destruction. Avec l'explosion industrielle, les lois économiques et sociales ont elles-mêmes explosé. Aujourd'hui il n'y a pas de renouveau, pas de philosophie, pas de changement. On vivait avec des lois selon lesquelles 10 % des hommes sont des hommes, et 90 % des machines. Le jour où sont arrivées d'autres machines qui ont remplacé les hommes, on a cassé cette société. On parle toujours de « la merveilleuse aventure de l'homme », mais elle s'est arrêtée avec le feu, avec les gens qui ont choisi ce qu'on peut manger et ce qu'on ne peut pas manger, toutes ces choses dont on ne parle jamais. Après, il ne pouvait plus y avoir de « merveilleuse aventure de l'homme » ; après ça, l'homme était arrêté, il était calculé comme une



machine.

C'est la même chose aujourd'hui avec les enfants. Pourquoi est-ce qu'il y a des endroits pour parquer les enfants ? Parce que c'est une machine inutile, parce que l'enfant ne sert à rien. Dans ce stade de notre société, avec un enfant on ne peut rien faire. Autrefois, les lois étaient plus progressistes : l'enfant avait sa personnalité dès l'âge d'un an, et vous vous dites alors : « Mais ils étaient plus avancés que nous ! », mais ça n'est pas vrai : à ce moment-là on donnait à l'enfant une dignité d'homme parce qu'il pouvait donner du travail. Il n'habitait pas au cinquième étage d'un immeuble, il n'habitait pas des rues où il y avait des machines. Sa dignité était déjà mesurée en travail, ne serait-ce qu'à aller quérir les œufs. En tout cas il avait plus de dignité qu'aujourd'hui où on le parque.

• **Un historien français, Philippe Ariès, nous a montré dans un de ses ouvrages que la notion d'enfance était une invention somme toute récente...**

Je n'ai pas lu ce livre, mais je sais que l'enfance est un moment de l'homme. L'enfant n'est pas une chose et l'homme une autre ; l'homme c'est l'homme et l'enfant c'est un poisson : ça n'est pas ça ! On a peut-être inventé le mot d'enfant mais on a toujours cherché à faire de l'homme une machine pour le travail.

• **Vous voulez dire que vous rêvez à un temps lointain et heureux ?**

Maintenant c'est un temps heureux.

Le temps le plus heureux c'est aujourd'hui. Au moins, maintenant on mange. Autrefois on ne mangeait pas. On meurt moins aussi. Il y a une autre dignité dans l'homme et je ne pense pas qu'il y ait eu des moments plus heureux. On cherche toujours des moments plus heureux de l'homme. C'est aujourd'hui, vous comprenez ? C'est aussi le moment où le doute est dans tous les hommes. C'est une nécessité. Faites le raisonnement inverse, imaginez que tout le monde dise : « On ne fait plus de grève, on veut être tranquilles. On prend les lois de cette société, on les respecte et on veut que cette société les applique », ça n'est pas possible ! Cette société disait que l'homme est un monsieur qui doit travailler et que sous lui il y avait la famille, toute une hiérarchie : tout ça a explosé. Aujourd'hui si je dis : « Je crois beaucoup dans cette société, je pense qu'elle est vivante, actuelle et efficace ; alors, ça suffit ! Je veux qu'elle me redonne mon droit à la paternité. Si je me tue pour travailler, je veux que mon fils devienne avocat, médecin, je veux que mon fils monte un barreau de l'échelle sociale que je n'ai pas pu monter ! », si je veux appliquer toutes les choses que dit cette société, vous vous apercevez que c'est impossible !

• **Pourtant ça marche.**

Ce n'est pas la société qui marche, ce sont les hommes.

• **Beaucoup de gens, pourtant, ont encore dans la tête ce que vous venez de dire.**

Oui, mais avoir ça dans la tête, c'est ça la chose absolument absurde ! Chacun peut penser qu'il veut vivre dans l'ordre, dans la légalité, avoir des choses en échange de ce qu'il fait parce que, nous, on habitait une société qui donnait, une société d'échange. Un homme qui arrivait à ne pas être tué à la guerre, à Verdun par exemple, il avait le droit, à son retour, de gifler son fils et aussi de l'envoyer étudier pour devenir méde-

cin Mais les choses ont changé. L'histoire des universités, en Italie, en France, de tous ces jeunes qui sont devenus agressifs, ça n'est pas une histoire « comme ça », mais une histoire très profonde. Tout le monde dit aujourd'hui : « Allez, allez étudier ! », mais étudier quoi ? On habite dans une société dans laquelle, nous, on n'applique plus les instructions, et la société, elle, n'applique plus ses lois. Alors, on habite un fantôme de société.

• **Paraphrasant le titre d'un de vos films j'ai envie de vous demander si vous n'évoquez pas « un rêve de Ferreri »...**

Les rêves sont toujours les rêves, mais après ça continue. Ce n'est pas seulement moi, ce n'est pas seulement un rêve de Ferreri, mais ça continue ; seulement l'information arrive toujours dix ans après. Si vous pensez que la seule façon de sauver cette société, notre système économique, c'est d'appliquer la technologie et l'automatisme, vous êtes bien obligé de constater qu'on ne le fait pas. Pourquoi ? Parce que, après, qu'est-ce qu'on fait avec les hommes ? Qu'est-ce qu'on décide ? Avec l'automatisme, que font les adultes ? Pourquoi est-ce qu'il y a encore des chefs de gare dans le métro alors que le métro est automatisé ? Multipliez les chefs de gare par les ouvriers : on sait très bien que c'est fini les ouvriers. On dit que les ouvriers sont le moteur et la cause de tout ce qui arrive. Ça n'est pas vrai. Tout le problème c'est ça : cette société ne donnait pas beaucoup, mais ce qu'elle promettait, elle le donnait. Maintenant elle ne donne plus, elle ne donne plus les choses pour lesquelles on pouvait travailler. Les plus grands subversifs aujourd'hui sont les gens qui pensent vivre leur vie selon les principes établis. Pour faire la révolution en ce moment c'est la seule chose à faire, parce qu'alors le système explose tout de suite : travailler du matin au soir, sans discussion, sans grève. On dit que les ouvriers de Renault ou de FIAT ne sont pas

productifs, mais s'ils deviennent productifs, ça conduit l'Allemagne à bombarder atomiquement Renault et FIAT, parce que, s'ils produisent, qu'est-ce qu'on fait des voitures ? On a quatre voitures chacun ? Pourquoi ? On est construit comme quand on tissait à la main, mais le maximum, alors, c'était le cheval, vous comprenez ? Cette société est une société dont on a perdu le contrôle, et ça ne date pas d'aujourd'hui. Dans deux ans, Agnelli (PDG de FIAT) va pleurer pour que les gens arrêtent de travailler !

• **Revenons à l'éducation...**

Je ne sais pas ce qui se passe dans l'éducation aujourd'hui, mais je pense qu'il se passe beaucoup de choses dans la tête des jeunes éducateurs. En Italie, quand je vois qu'il y a beaucoup de manifestations, que les interventions de la police se multiplient, comme en France, je suis fâché, mais dix minutes après, je ris : pourquoi tout cet effort, s'il n'arrive à rien ? Parce qu'on ne peut pas arrêter tous les jeunes éducateurs ! Or, ils font un travail de changement très profond : je pense qu'il y a, au niveau de l'éducation, un travail très profond parce que c'est une **inéducation**, parce que je pense que les meilleurs éducateurs, en ce moment, sont ceux qui ne font rien ou qui, s'ils font quelque chose, essaient de comprendre les enfants.

Par exemple, on parle de la télévision, on dit que c'est mauvais, que c'est ceci, cela, etc. Comment parler d'une éducation qui repose encore sur des bouquins, des textes, avec pour principe que c'est déjà dépassé ? Les enfants ont dans la tête 200 000, 300 000 images et l'éducateur, lui, 50. Les enfants de quatre ans ont un niveau audiovisuel beaucoup plus avancé que les éducateurs, à moins de prendre les éducateurs de vingt-deux, vingt-trois, vingt-cinq ans qui sont nés dans la période dans laquelle vivent les enfants. De ce gros changement on ne parle pas encore ; on ne tient pas compte de ce que les enfants ont un bagage de

connaissance que nous, on n'avait pas. Maintenant seulement, on commence à travailler dans cette optique.

• **Vous faites des films et, bien sûr, ce qu'ils montrent c'est, d'abord, de l'image. Mais comment imaginer une image qui ne soit pas passée au préalable par de l'écriture ? Une image, ce n'est pas du donné !**

Quelle écriture ? Quand vous pensez qu'il faut passer au préalable par l'écriture, vous vous trompez absolument ! Parce que la première chose que l'on a quand on est enfant, c'est l'image.

• **Vous, vous connaissez la syntaxe de l'image. Pourquoi ne devrait-on pas l'apprendre aux enfants ?**

Non, on ne connaît pas la syntaxe de l'image ; on connaît la syntaxe de l'image traditionnelle. On ne connaît pas la syntaxe de l'image de l'enfant d'aujourd'hui. La syntaxe de l'image, c'est toujours une formulation répressive. Aujourd'hui c'est la génération de l'image : beaucoup d'instituteurs, de gens qui parlent de l'éducation, sont nés avant l'arrivée de ce moyen qu'est la télévision — qui peut être stupide, qui peut être négative, régressive, etc. — mais c'est un moyen qui décharge dans la tête des enfants deux mille informations par minute, et avec ces informations les enfants font leur syntaxe ; nous, on ne peut pas parler d'une syntaxe de l'image en travaillant avec l'ancien système. C'est toujours et encore retardé : nous, on est à l'époque pré-télévision. Vous êtes dans une époque pré-télévision et vous devez vivre avec des enfants qui sont déjà des animaux télévisuels : ils sont au-dehors de nous, de toute notre formation qui est une formation à l'ancienne qui ne tient pas compte de l'impact de l'image sur les enfants.

• **Je ne suis pas entièrement d'accord avec vous. Cette bande magnétique sur laquelle je vous enregistre n'est rien, n'existe pas. Pour lui don-**

ner un sens il faut que je la travaille, que je la monte et, pour cela, que je connaisse la grammaire du son. Pour pouvoir se libérer du son...

Pour pouvoir se libérer du son, on n'a pas besoin de la grammaire du son. On se libère du son pour tomber dans le pouvoir du système. De toute façon on n'est pas encore arrivé là. Personne n'a encore écrit là-dessus : un enfant de deux ans commence à voir Gicquel et, à trois ans il doit lire « Jonas et la baleine » ! On n'est pas encore arrivé à la réflexion là-dessus. Il y a un trou, comme un trou noir dans le ciel. On marche toujours quarante années en retard.

• Pour vous, dès qu'on entre dans le savoir, on est piégé ?

Oui, absolument. Le savoir c'est la police.

• Vous croyez qu'on meurt de savoir quelque chose ?

Non, on ne meurt pas : on ne vit pas. C'est comme la poliomyélite pour les os. On reste toujours très étroit. On n'a pas le savoir, on a toujours un savoir momentané. Pourquoi ne sait-on plus rien ? Le savoir d'aujourd'hui ne concerne que la ville. On a perdu le savoir, et où est-il ? On a toujours une série d'informations qu'on veut insuffler parce qu'elles sont nécessaires pour une période.

• Vous ne croyez pas que vous parlez en nanti, que votre parole est celle de quelqu'un qui sait déjà des choses ?

Je suis très frustré par rapport à ce que savent les enfants. J'ai perdu toutes les choses qu'ils savent, eux, et qui sont beaucoup plus importantes : la synthèse immédiate, par exemple. Avec l'analyse, nous, on fait un travail merdeux. L'analyse aussi c'est quelque chose d'horrible. La synthèse immédiate c'est la nature, et nous, on a oublié tout ça. On ne voit rien. On ne peut plus voir avec votre

savoir, votre construction.

• C'est vrai que le savoir a partie liée avec le pouvoir, mais je crois qu'il est possible...

Ça, c'est du socialisme romantique, et ça a déjà raté il y a cent cinquante ans. On ne peut pas donner son savoir. Ce que j'aime aujourd'hui chez les jeunes professeurs, c'est qu'ils sont si angoissés qu'ils ne font plus rien et qu'ils essaient de comprendre. Vous parlez de l'image : au milieu de l'herbe, un enfant voit une fourmi. Nous, on a perdu tout ça. Moi, j'ai perdu les yeux parce que quand je vois la nature, c'est toujours l'écriture. C'est difficile.

• Ça n'est pas scandaleux !

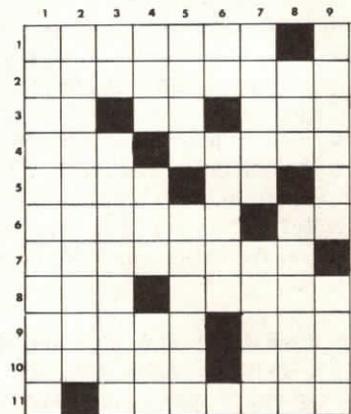
Mais pourquoi est-ce que vous ne pensez pas que c'est scandaleux ? Le résultat c'est de faire, d'un dieu, un petit morpion. C'est scandaleux pour ça.

• Je ne crois pas qu'on soit une sorte de tube traversé de choses innées et qu'on doive le rester, mais qu'au contraire être un homme c'est arrêter ce flux de temps en temps.

Je ne dis pas qu'on doit rester à deux ou trois ans, mais je dis qu'on ne doit pas quitter les choses qu'on a à cet âge-là. Mon cerveau qui peut fonctionner à 360° ne doit pas être limité à 100°. Après, bien sûr, je dis que le vieux modèle de l'homme, qui est un modèle historique, s'est cassé. Il n'est plus utile à rien. Alors, s'il n'est plus utile à rien, on doit chercher. Ce n'est pas que je veuille revenir à l'homme physiologique, à l'homme sauvage. Je pense que le moment est arrivé de chercher un autre modèle de l'homme, un peu mieux pour l'homme : qu'il ne soit plus un frigidaire ou une machine à coudre, parce que la machine à coudre, on l'a. C'est mieux qu'on soit quelque chose qui ne soit pas un outil de travail.

Propos recueillis par  
Jean-Pierre Vélis

### problème 343



**Horizontalement.** 1 - Deux oui pour un nom. 2 - Il contemple Vénus à l'heure où les autres sont dans les bras de Morphée. 3 - Palper dans le milieu - Victime de la ruse - Fleur des Chouans. 4 - Il est plus lourd avant l'orage qu'après l'ondée - Taches nuisant à la pureté de l'iris. 5 - Fleuve d'Albanie - Négation. 6 - Il mijote à l'auberge en compagnie d'une cocotte - Préposition. 7 - Stupéfiant. 8 - Indispensable pour le corps et l'esprit - Tel un potin susceptible de créer le flash. 9 - Comment les Cyclopes voyaient Vulcain - Fleur des Landes méridionales. 10 - Affluent de la Mayenne - Il sert à « éclairer » au pays des lanternes. 11 - Exprimera, noir sur blanc, ses dernières volontés.

**Verticalement.** 1 - Elles coûtent très cher dans un magasin de porcelaine. 2 - Le fait de ronfler ne l'empêche pas de faire bon ménage avec la maîtresse de maison. 3 - Au centre du carton - Se tordant. 4 - Vieille et courte folie - Encaissé par un solliciteur éconduit - Ecluse. 5 - Période de dépeuplement des capitales - Formations militaires. 6 - Dans la hargne et dans la grogne - Leit-motiv de la Ballade des dames du temps jadis. 7 - Ancienne contrée d'Asie Mineure - Crosse légère. 8 - Elle est molle quand elle se met en boule - Soumettre à l'autoclave. 9 - Les noires ne sont pas catholiques - Un des triomphes figurant sur l'Arc.

### solution du problème 342

**Horizontalement.** 1 - Epidémies. 2 - Xénon - Vue. 3 - Trouvères. 4 - Ri - Cités. 5 - Almée. 6 - Au - Asie. 7 - Utérine. 8 - Car - Mises. 9 - Laps - Se. 10 - Do - Muettes. 11 - Enter-rées.

**Verticalement.** 1 - Extralucide. 2 - Péril - Ta - On. 3 - Ino - Maerl. 4 - Douceur - Ame. 5 - Envie - Impur. 6 - Et - Aniser. 7 - Ivresses - Te. 8 - Eues - Este. 9 - Ses - Pensées.

# échanges et recherches

## location (offres)

- Nice, 2 ch., cuis., bns, 4 per. vac Pâq., été, Bernard, 28 a. Borriglione A, 06100 Nice.
- Rég. lac de Côme, juil., 3 ch., séj., cuis., s.b., wc, cour, jard., Ecr. P.A. n° 809.
- 83-11 km Toulon, 15 Hyères, ch. ds villa poss. cuis., ss terr. commune, s.d.b. comm., mai 900, juin 1 000, juil., août 1 500 F, pour 2 pers. Ecr. P.A. n° 810.
- La Ciotat, T2 6 p., pins, loc. sem., ms. Tél. (42) 83-61-78.
- 05-Serre-Chevalier, stud. 4 pers., Pâq., ttes sais. Olive, 05330 St-Chaffrey. T. (92) 24-17-47.
- 04-Hte-Prov., appt 4 p., tt cft, 4 pers., juil., août, sept. Ecr. P.A. n° 811.
- 33-Cap Ferret, appt ds villa, 2-3 pers., juin, juil., sept., quinz. ou ms. Darroutes, éc., 33160 Salauens. T. 58-58-73, heures repas.
- Royan, s/ gd terrain, 2 studios cft 3 pers., juin, juil., août, sept. Tél. 05-64-61 soir.
- 33-Gironde, 50 m Bassin d'Arcachon, for. pins, appt ds villa, jard., 4 à 6 pers., juin, sept. 1 000, juil., août 2 500 F. Ecr. Jeantet, B.P. 670, 97262 Fort de France.
- Corse-St-Florent, studio nf, cft, bd mer, 3 pers. Tél. (78) 57-34-76 ap. 18 h. Ecr. P.A. n° 812.
- St-Jean-de-Monts, villa ind. ds les pins, calme, gd cft, jard. clos, 5 pers., août. Ecr. Meunier, 58, rue Roosevelt, 37000 Tours.
- Cannes, studio 3 pers., luxe, calme, pr comm., parc, 150 m Crois, mars 1 450, mai 1 650, 1 au 10-7 1 000 F. Ecr. P.A. n° 813.
- Juan-les-Pins, 600 m plages, appt ds villa, cft, sol., jard., 4-5 pers. T. (93) 61-75-76. Ecr. P.A. n° 814.
- 17-Pontailac-Royan, villa 2-10 pers., bd mer, sem. 900 F. Pâq., juin. Ecr. Grand, 12, rue Louis-Morard, Paris-14<sup>e</sup>. T. 543-21-72.
- 85-St-Jean-Monts, 2-3 p. tt cft 5-6 pers., loc. sem. tte année sf 13-7 au 31-8. Tél. (1) 906-33-26.
- 06-Vallauris, mais, 1 ét. 4-5 per., Pâq., mai, juin, juil., août, sept. T. (93) 34-11-75. Ec. P.A. n° 815.
- Meublé 2-5 p., vac. rep., px spéc. h. sais. Prignot, 1, r. Gare, 88570 Fresse-s/Moselle.
- 66-Les Angles, été-hiv., ttes pér., tt cft, joli site, chalet 10 pers. et r.d.c. 8 pers. Martell F., place du Point du Jour, 34210 Olonzac. Tél. (68) 43-21-79.

### ENSEIGNANTS

vosre profession est fatigante !  
conservez ou retrouvez  
SANTÉ, DYNAMISME,  
JOIE DE VIVRE  
avec le POLLEN  
et la GELEE ROYALE

envoyez carte visite ou bande abonnement pour recevoir, sans engagement, documentation complète et TARIF SPECIAL ENSEIGNANTS à

ABEILLE-SANTE  
52, rue Curie, 59540 CAUDRY

## CONDITIONS D'INSERTION

• 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.  
• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.  
• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.  
• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.  
• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.  
• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- 35-Près Redon, maisonnette ds pin., ms ou quinz., tt cft, calme, env. 4 pers. + poss. camp., px abord. Tél. (40) 81-25-52.
- La Flotte-en-Ré, appt 3 p., cuis., cour, cond. h. sais. Faquet, Commissariat de Police, 17000 La Rochelle.
- Dordogne, mais. camp. calme 4-5 pers., cuis., gd séj., ch., s.e., sf août. Ecr. Camberou H., Le Tulen, 24130 La Force.
- 10 km Lorient, 300 m plage, juin, juil., sept., villa tt cft, 4-6 pers., terr. clos. Ecr. Lemadec, 22320 Corlay. T. (96) 29-41-08.
- 1<sup>o</sup> Tarn, petit chalet tt cft 3 pers., Pâq. à sept. ; 2<sup>o</sup> St-Pierre-s-Mer, Aude, appt T3, 50 m plage, juin, août, sept. Ecr. Bonnet, 6, rue F.-Mauriac, 47300 Villeneuve-s-Lot.
- 05-Puy-St-Vincent 1 600 m, F2 du 23-2 au 2-3, 5-20,4, juillet, août. Ecr. Chevallier, 11, bd Magenta, 75010 Paris.
- 34-Carnon plage, gd studio tt cft 3-4 p., ts ms, poss. quinz. Ecr. Lopez G., Peyremale, 30160 Besseges.
- Javrezac, 10 km Royan, mais. très propre, cft, pelouse, calme, juin, juil., août, sept. Ecr. Delage, rte du Stade, 17120 Cozes. Tél. (46) 90-82-23.
- 22-Val-André : 1<sup>o</sup> mais. 3 pers. + 1 enf., juin, juil., août, sept. ; 2<sup>o</sup> mais. 5 pers., cft, jardins, park. privés, environn. champêtre, 10 min. plages, juin, sept. Legonidec, 15, rue Clémenceau, 22370 Pléneuf-Val-André. Tél. (96) 72-26-79.
- VACANCES FAMILIALES AU BORD DU LAC D'ANNÉCY, LE FOYER COMMUNAUTAIRE DE VACANCES, SEVRIER, 74410 St-Jorioz vous accueille en juil. et en août ds ses mais. fam. de vac. Excel. situation à prox. lac, amb. fam., anim. enf., ados, adultes. Px en fonction revenus. T. (50) 46-51-51.
- Côte d'Azur, prof. l. ds villa appt mblé 4 pers., août, sept. Ecr. Bourgeois, 6 pge J.-Pons, 06170 Cros-de-Cagnes.

- VACANCES DE PAQUES, spécial jeunes et ados (11-18 ans) séj. linguist. et sportifs en Angleterre, Irlande, Allem., Autriche, Espagne, Italie. CENTRE LATIN, 28, rue des Fossés-St-Bernard, 75005 Paris. Tél. 354-01-72. Lic. A 483.
- 44-Près Préfailles, Pointe St-Gildas, du 28 juin au 11 juil., et à part. du 18 août, mais. 6 pces tt cft, sur bd mer, ds gd terrain clos, pins, 9 pers. Ecr. Biet, 56, rue Néricault-Des-touches, 37 Tours. Tél. (47) 05-07-00.
- Cap d'Agde, T3, 4-6 pers., calme, pisc., prox. plages, juin à sept. T. (63) 60-63-08.
- Isère, mais. 6 p., tt cft, gd jard., prox. lac Vercors, juil., août, sept. Ecr. Graindorge, rte Lilas, 38140 Rives. T. (76) 91-01-82.
- 05-Orcières, ski, F2, Pâques, été. Imbert, 7 Origan, Puissanton, 06220 Vallauris.
- 05-St-Léger-les-Mélèzes, ski, F2 tt cft, 5 p., Pâques, été, h. vac. Tél. (90) 79-04-73.
- Vac. familiales gratuites 40 pays. INTER-VAC, 55, r. Nationale, 37 Tours. (47) 20-20-57.
- Calvi, studio 3 pers., avril, mai, juin, 1 au 19-7, 7 au 28-9. Dce éc. mat., 59145 Berlaimont. Tél. (27) 63-38-77.

- Plage Midi village vacances, loc. caravane, bungalow. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 93-01-01.
- Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts rensqts, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 816.
- Ré-Ile, climat rep., sec, chaud, pur, iodé, avril à oct., juin, cond. spéc., 3<sup>e</sup> âge. Malleau, Lavalette, 319, avenue du Vert-Bois, BP 5007, 34-Montpellier. Tél. 63-22-74.
- Sollies-Toucas Var, 20 mn mer, mais. F3 tt cft, jard. omb., juin, juil., août, sept. Ecr. Hermelin, Les Mimosas, av. Albert-1<sup>er</sup>, 06230 Villefranche-sur-Mer. Tél. (93) 80-87-11.
- Antibes, appt mblé 3 p., r.d.jardin, tt cft, mars-avril, px int. Ecr. P.A. n° 819.

## échanges

- Village près Belgique, ménage 2 enf. éch. Pâq. mais., cuis., 3 ch., s.d.b., gar., jard. c/ appt Paris. Tél. (24) 29-34-94.

(Suite page 36.)

avec le **CLUB ANGLAIS**  
VACANCES LINGUISTIQUES  
ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE,  
Espagne, Allemagne, Autriche, Italie  
(hôtels, pensions, familles, universités)  
pour adolescents et pour adultes  
VACANCES SPORTIVES  
tennis, voile, pêche, plongée,  
natation, équitation  
programmes touristiques tous horizons  
TARIF SPECIAL JEUNES  
28, rue des Fossés St Bernard Paris 5<sup>e</sup>  
tél 354 01.72 lic. A 483

# échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

## ventes

- Vds F5 tt cft, état impeccable, résid. privée, asc., balc., cave, park, banl. Tours. Tél. (47) 28-18-98.
- Tignes-Val Isère, vds studio Sud multi., près piste, pér. Noël. Tél. (49) 86-20-95.
- Vds studio + gar. 10 km mer. Ecr. Lenoble, lycée Leverrier, 5000 St-Lô ou T. (33) 57-76-95.
- MONTMORENCY, particulier vd pavillon caract., quart. résid., jard. 700 m<sup>2</sup>, salon, séj., chem., w.-c., cuis. aménagée, 2 chbres, bureau, s. d. b. moderne, grenier, terrasse, ss-sol total + 1 pce, état impeccable, ch. central, gar., px 500 000 F. Tél. 964-44-89 soir et week-ends.
- Vds contrat SCUC (E.N. pour construction). Tél. : 959-71-84 Della Maestra.

## hôtels - pensions

- En Camargue, découverte de la région, visites guidées et commentées pr gpes voyages d'étude, « La Manadière » M.F.V., 30740 Le Cailar, peut vous accueillir et organiser votre séjour. Demandez une documentation et les renseignements.
- En Auvergne, Hôtel-Restaurant du Parc, \*\*NN, 63790 Murol, tél. (73) 88-60-08, logis de France, accueil, cft, calme, tennis, piscine, station verte de vacances été, hiver, vac. Pâques, 100/120 F par jour.
- LAC D'ANNECY, vacances de Pâques à la montagne, HOTEL ARCALOD, gd parc, DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Px pens. à partir 88 F TTC, px spéc. groupes hors saison.
- Vacances d'hiver (z. C) et vac. de print. au Relais de Savoie-Vinzier-sur-Evian, 74500, tél. (50) 73-61-05, prox. des pistes, table excellente, park., pens. complète 80-90 F TTC.
- Hautes Vosges, Hôtel au Repos des Cascades \*\*NN, 88460 Tendon, tél. : (29) 66-21-13. Un hôtel-chalet pour un séjour en famille, forfait week-end, 1/2 pens. ou pens. compl. ou à la semaine.
- Vacances Pâques ski en altitude, Hôtel Union 1 \*NN 74470 Lullin, tél. (50) 73-81-02, calme, détente, cuis. du patron, pension 85-95 F TTC.

## Soleil des PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

1 200 m  
GRAND CALME - AMBIANCE FAMILIALE  
climatisme - sports d'été, d'hiver  
cadre champêtre - parc - parking  
axe S.N.C.F. et R.N. 20

Nombreuses excursions  
Carrefour touristique entre Font-Romeu,  
Andorre, Espagne

## HOTEL TRANSPYRÉNÉEN\*\*

66800 ENVEITG  
Tél. (68) 04-81-05  
Pension de 90 à 120 F/j ou demi-pension  
Conditions familles, groupes,  
ouvert toute l'année. Dépliant

## automobiles - caravanning

- Vds 104 GL blanche, options, 4300 km, marque 79. Bernardin, Granges-la-Ville, 70400 Héricourt. Tél. (84) 20-22-61.

## centres de vacances

- Rech. pr c. itin. Italie été 80, 3 animat. SP voile/planche et 3 anim. escalade confirmés. Baum, éc. Madelin, 88110 Raon-l'Étape.
- Assoc. rech. directeurs (trices) pr CV été. Ecr. « Enfance et Nature », BP 21, 62420 Billy-Montigny ou tel. (21) 20-01 99



6<sup>e</sup> édition

144 pages  
Franco : 25 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC  
12, rue Rougemont  
75009 Paris

- Dir. CV ch. poste Pâq.-été. J. Garcia, B.P. 944, 74019 Annecy Cedex. T. (50) 66-08-54.

## stages

- GROUPE CREATION, assoc. pr le développement des moyens d'expression du corps : exp. corporelle, mime corps et musique propose STAGES en août 1980 Bretagne. Rsgts Groupe Création, 08370 Puilly-Charbeaux.

## divers

- Ecrit par coll. recueil « Sud-Ouest Evocation », 17 F fco joints à la com. Ecr. P.A. n° 817.
- Handicapé visuel ch. lectrice 1 h 2 ou 3 fois/sem. 18 F/h. Tél. 222-18-58, Paris 6<sup>e</sup>
- Editeur ch. délégué pédag. (niveau secondaire-BTS) pour présentation de son fonds. Env. CV et photo à Ed. SIREY, direction commerciale, 22, rue Soufflot, 75005 Paris.
- Ch. instit. pr expérimenter tableau boulier triangul., où les produits de la T. de multiplication, chacun sous 2 couleurs, sont classés du + petit au + grand sur fond gradué de 0 à 100. Envoi du tableau mural c/3 timb. 1,3 F. Chaumontet, Riante Colline, 74000 Cran-Gevrier.
- Coll. prop. rares prép. microsc. de diatomées fossiles et radiolaires (de dépôts Eocène célèbres) plus diatomées récentes du Pacif. et diatomées eau douce. Adm. observ. même avec microsc. d'enfant. (Diatomées = les plus parfaits fossiles indispens. à tte collection). Envoi de 5 ou 10 ou 20 prép. à 15 F/pce. Ecr. P.A. n° 818.
- VOS DOULEURS VOUS GACHENT LA VIE ? Bracelet cuivre Gamma. Doc. gratuite Gamma, QP 4 à Chanos, 26600 Tain. CIAL ENSEIGNANTS à

## NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONNS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

## BAUME RHUMATYL

aux plantes curatives de Provence. Soulagement immédiat. Doc./enveloppe timbrée. RENAISSANCE, BP 99, 13204 Marseille Cdx.

- POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

## RECTIFICATIF

A propos de l'information fournie sur la Cinémathèque des Entreprises (prêt gratuit de films), dans le n° 408 daté du 17 janvier 1980, page 23, lire en dernière ligne : « souhaitez recevoir gratuitement... exemplaire (s) du catalogue CEFILM 1980 » et non « 1978 ».

## ENSEIGNANTS DE MATHÉMATIQUES

« DE LA MATERNELLE A L'UNIVERSITE »

Vous ne pouvez vous désintéresser des objectifs, des méthodes, des horaires, programmes, conditions de travail, ... qui concernent l'enseignement des mathématiques

or l'A.P.M.E.P. (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public) offre :

- aux membres de l'enseignement public : ses structures de dialogue, de concertation et d'action ;
- à tous : ses publications (5 numéros annuels du Bulletin, et de 4 à 7 brochures annuelles, plus spécifiques).

EXEMPLES DE BROCHURES et prix février 1980 (entre parenthèses : sans port) :

**Elem-Math 5** (1979) : Aides pédagogiques pour le Cours Élémentaire ..... 192 pages, 24 F (18 F)

**Activités mathématiques en 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>, tome 1** (1979) : Ouvrage de base, avec ses textes de réflexions générales et ses nombreux exemples ..... 218 pages, 31 F (25 F)

**Pour une mathématique vivante en Seconde** (1979) : 21 exemples, très variés, ... et à suivre ! ..... 128 pages, 19 F (15 F)

**Analyse des données, tome 1** (1979) : Résumer et classifier. Exemples du premier et du second cycles, prix à fixer

**Les manuels scolaires de mathématiques** (1979) : Pièce maîtresse d'une réflexion indispensable. Exemples pris dans le premier cycle... mais aisément transposables

280 pages, 36 F (30 F)

**Calculatrices quatre opérations** (1979) : Élémentaire et premier cycle. Tout à fait d'actualité ! ..... 176 pages, 19 F (15 F)

**Secrétariat administratif** : 37, rue Jacob, 75006 PARIS, ou BLONDEL, 154, avenue Marcel-Cachin, 92320 CHATILLON-SOUS-BAGNEUX.

**Cotisation ou abonnements** (par année civile) : conditions précisées sur demande. L'abonnement donne droit au Bulletin, à des « unités » de brochures et à des prix réduits pour l'ensemble de celles-ci. Liste complète des 40 brochures sur demande.

C.C.P. : A.P.M.E.P. - PARIS 5708-21 N

reliez vous-même  
votre collection

## l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de votre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé\*) pour la France  
50 F (port payé\*) pour l'étranger

\* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter



LEPRINCE S.A.  
17 RUE DE CLERY

TEL 236 59 10

PARIS



PEINTURE sur TISSUS

ACTIVITÉ  
DE LA MATERNELLE  
AUX BEAUX ARTS

PRINCECOLOR

46 couleurs

POUR LAINE ET SOIE

non toxique

POUR L'ÉPIDERME

sans odeur

diluant «S» sans alcool

POUR LES FONDS UNIS

ÉVITE LES AUREOLES

GUTTAS: METALLISÉES

OR, ARGENT, CUIVRE, FEU

V. ANGLAIS, B. ANTIQUE, OR FONÇE

paillettes PRINCECOLOR

POUR TOUTES DÉCORATIONS

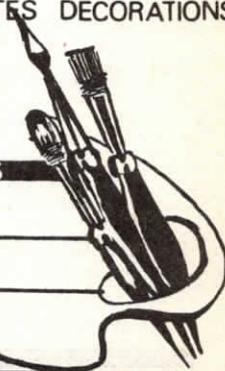
les soies  
cotons

POUR TOUTES INFORMATIONS

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

C POSTAL : \_\_\_\_\_



Dans

**L'EXPRESS**

du samedi 23 février

---

# L'ECOLE ET LA VIE

L'école doit être ouverte sur la vie, elle ne l'est pas assez, et de loin... C'est la conviction, aujourd'hui, d'une très forte majorité d'enseignants, révélée par un sondage L'Express-Louis Harris.

A qui la faute ? Et que faire ?

Dans

**L'EXPRESS**

du samedi 23 février

la réponse des enseignants.

Une grande enquête de Danièle Granet et Evelyne Fallot.

---

**L'EXPRESS**

chez tous les marchands de journaux

---